

# AVEC VOUS



**iA Société financière inc.**

**Rapport de gestion 2022**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

14 février 2023



# Rapport de gestion 2022

## 2 Mise en garde

## 8 Faits saillants

## 12 Analyse par unités d'exploitation

13	Assurance individuelle
15	Gestion de patrimoine individuel
17	Assurance collective – Régimes d'employés
18	Assurance collective – Services aux concessionnaires
19	Assurance collective – Marchés spéciaux
20	Épargne et retraite collectives
22	Affaires américaines – Assurance individuelle
23	Affaires américaines – Services aux concessionnaires
24	Assurance auto et habitation

## 25 Rentabilité

25	Analyse selon la provenance du bénéfice <sup>†</sup>
27	Résultats selon les activités de base <sup>†</sup>
28	Analyse selon les résultats financiers

## 31 Situation financière

31	Capitalisation <sup>†</sup> et solvabilité <sup>†</sup>
32	Capitaux propres et financement
36	Contrôles et procédures
36	Autres éléments

## 38 Placements

39	Fonds général
44	Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

## 45 Gestion des risques

45	Principes et responsabilités en matière de gestion des risques
46	Cadre de gestion intégrée des risques

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

# Mise en garde

## Constitution juridique et renseignements généraux

iA Société financière inc. (« iA Société financière » ou « la société ») est une société à capital-actions constituée le 20 février 2018 sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions (Québec)*. Au moment de sa constitution, elle était une filiale à part entière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance ») et n'avait pas d'activités commerciales. Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le plan d'arrangement antérieurement approuvé par les actionnaires de iA Assurance et entériné par le tribunal, a été complété et mis en place. Par conséquent, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un certificat d'arrangement a été émis par le Registraire des entreprises et iA Société financière est devenue la société mère du groupe iA détenant la totalité des actions ordinaires de iA Assurance. Jusqu'au 31 décembre 2018, iA Assurance était la société mère du groupe iA. Au terme de l'arrangement, les actions privilégiées et les débetures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance. Les valeurs comparatives antérieures à 2019 présentées dans ce rapport de gestion sont donc les mêmes que celles de iA Assurance.

iA Société financière n'est pas régie par la *Loi sur les assureurs (Québec)*. Toutefois, iA Société financière maintiendra la capacité à fournir, si elle estime nécessaire, du capital à iA Assurance afin que celle-ci respecte les exigences de la *Loi sur les assureurs (Québec)* en matière de suffisance du capital. Aux termes d'un engagement, iA Société financière publiera trimestriellement la position de son capital. Une copie de l'engagement (auquel l'Autorité des marchés financiers est intervenante) a été déposée sous les profils SEDAR de iA Société financière et de iA Assurance à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

iA Société financière est régie par la *Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur le Vie (Québec)* (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur le Vie (Québec)* (la « Loi privée 2018 », collectivement avec la Loi privée 1999, la « Loi privée »). La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionnée le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir directement, ou indirectement, 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2022 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Société financière inc. et l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exercent leurs activités.

Ce rapport est publié en date du 14 février 2023.

## Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière et iA Assurance publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Société financière :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de l'entité;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne physique d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

**Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Société financière sont :**

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la société dans l'utilisation des capitaux propres.
- Bénéfice tiré des activités de base :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
  - *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente :
    - a. les impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction, y compris l'incidence des rendements générés par les marchés financiers et les changements dans les taux d'intérêt liés (i) aux frais de gestion perçus relativement à l'actif sous gestion ou sous administration (RFG), (ii) aux polices d'assurance vie universelle, (iii) au niveau d'actifs appariant les engagements à long terme, et (iv) au programme de gestion dynamique des risques rattachés aux garanties des fonds distincts;
    - b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
    - c. les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
    - d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
    - e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS; et
    - f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles, et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers;
  - *Remarque* : Cette définition du bénéfice tiré des activités de base est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les résultats tirés des activités de base pour les périodes qui précèdent le 1<sup>er</sup> janvier 2021 qui sont présentés aux fins de comparaison ont aussi été calculés à partir de cette définition. Les changements apportés à la définition du bénéfice tiré des activités de base sont conformes à l'évolution constante des affaires et aident à mieux refléter et évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la société, tout en demeurant cohérents avec le concept général de la mesure et en maintenant une continuité avec la définition précédente;
  - *Raison d'être* : La définition du bénéfice tiré des activités de base fournit une mesure supplémentaire pour comprendre la performance opérationnelle de la société comparativement au bénéfice net selon les IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la société d'une période à une autre. De plus, le bénéfice tiré des activités de base, de même que le résultat net attribué aux actionnaires, sert de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques. Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la société et aide à mieux comprendre la capacité de la société de générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme;
  - *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.
- Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
  - *Définition* : Obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué;
  - *Raison d'être* : Utilisé pour mieux comprendre la capacité de la société à générer des bénéfices renouvelables, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la société;
  - *Rapprochement* : Le « résultat par action ordinaire (BPA) » est la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est présenté dans le présent document.
- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
  - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base consolidé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la société dans l'utilisation des capitaux propres, fondée sur le bénéfice tiré des activités de base, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation du rendement financier de la société;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Composantes de la provenance du bénéfice, divulgué et tiré des activités de base :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Présente les sources de bénéfices en conformité avec la ligne directrice émise par le Bureau du surintendant des institutions financières et établie en collaboration avec l'Institut canadien des actuaires à partir des composantes suivantes :
    - a. Le bénéfice d'exploitation, soit la somme des composantes suivantes de l'analyse de provenance du bénéfice : bénéfice anticipé sur l'en-vigueur, gains et pertes d'expérience, effet des nouvelles ventes, changements d'hypothèses et mesures prises par la direction;
    - b. Le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur, qui représente la fraction du revenu net consolidé découlant des polices en vigueur au début de la période de déclaration qui devait être réalisée en fonction de la concrétisation des meilleures estimations;
    - c. Les gains et pertes d'expérience, qui représentent l'écart entre le revenu réel et le revenu qui aurait été déclaré si toutes les hypothèses faites au début de la période de déclaration s'étaient concrétisées;
    - d. L'effet des nouvelles ventes, ou *drain*, qui représente l'effet au point de vente sur le revenu net découlant de la souscription de nouvelles polices au cours de la période. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission;
    - e. Les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction, soit l'effet sur le revenu net avant impôts résultant des changements dans les méthodes et les hypothèses actuarielles ou d'autres mesures prises par la direction. Des changements d'hypothèses peuvent survenir lorsque la société s'assure de la suffisance de ses provisions compte tenu des contextes économiques et financiers existants, ou découler de ses propres résultats en matière notamment de mortalité, de morbidité, d'abandons et de coûts unitaires, entre autres facteurs. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la société, y compris, sans s'y limiter, de changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dessaisissements;
    - f. Le revenu sur le capital, qui correspond au revenu tiré des placements dans lesquels le capital de la société est investi, moins toutes les dépenses engagées pour générer ce revenu. La société considère aussi dans le revenu sur le capital les frais de financement provenant des débiteurs, l'amortissement des actifs intangibles en lien avec des acquisitions et les résultats de la filiale iA Auto et habitation (iAAH);
    - g. Les impôts sur le revenu, qui représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et qui comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs sur la vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants. Ces impôts sont considérés comme une dépense aux fins de calcul du bénéfice d'exploitation;
  - *Raison d'être* : Fournissent des indicateurs supplémentaires pour évaluer la performance financière de la société et un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux comprendre d'où provient la création de valeur pour les actionnaires;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable pour les composantes de la provenance du bénéfice dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Mesure des prêts automobiles – Prêts émis :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Nouveaux prêts automobiles consentis au cours d'une période;
  - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes dans le secteur des prêts automobiles;
  - *Rapprochement* : Il s'agit d'un élément de la mesure conforme aux IFRS « activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie : achats liés aux placements » présentée dans les états financiers de la société.
- Mesure des prêts automobiles – Sommes à recevoir :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
  - *Définition* : Comprend les prêts automobiles, les intérêts courus et les frais;
  - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer les montants totaux à recevoir par la société dans le secteur des prêts automobiles;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Mesure des prêts automobiles – Taux de perte sur prêts autos moyen :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
  - *Définition* : Représente les pertes sur prêts totales divisées par la moyenne des sommes à recevoir pour la même période;
  - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer le rendement moyen de la société en matière de crédit dans le secteur des prêts automobiles;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Ratio de distribution du dividende :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
  - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
  - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.
- Ratio de distribution du dividende, activités de base
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
  - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
  - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
  - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.
- Génération organique de capital :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)*;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Capacité de déploiement de capital :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Capital que la société peut déployer pour une transaction, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la société, les paramètres de la transaction étant présumés représenter le pire scénario;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à déployer du capital pour des transactions.
- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
  - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.
- Mesures de la sensibilité :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la société, comme le revenu net ou le ratio de solvabilité;
  - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la société.
- Mesure du levier financier – Débentures/capital :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la société.
- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale/capital :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la société.
- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
  - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Capitalisation :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : La somme des capitaux propres, des débentures ainsi que des comptes des contrats avec participation de la société;
  - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la société;
  - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.
- Ratio de solvabilité :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* révisée en janvier 2021 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
  - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la société.
- Actif sous administration (ASA) :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
  - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Actif sous gestion (ASG) :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
  - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
  - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
  - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la société sont des mesures conformes aux IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définitions* :
    - a. On désigne par *dépôts* les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la société;
    - b. Les *équivalents de primes* sont des montants liés à des contrats de services ou services dans le cadre desquels la société est essentiellement administratrice, mais pourrait devenir assureuse si un événement précis venait à se produire. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
  - *Raison d'être* : Les primes, les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.
- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et ventes en assurance de dommages :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définitions* :
    - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur et sont diminuées des primes cédées en réassurance;
    - b. Les ventes brutes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse;
    - c. Les ventes nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes de fonds et sont définies comme les ventes brutes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, moins les retraits et transferts;
    - d. Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés);
    - e. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année;
    - f. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur;
    - g. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance);
    - h. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts;
    - i. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de primes;
    - j. Les ventes en assurance de dommages sont définies comme les primes directes souscrites;
  - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la société;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Ventes en assurance crédit des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
  - *Définition* : Primes avant réassurance et annulations;
  - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la société dans la division des Services aux concessionnaires du secteur de l'Assurance collective;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Énoncés prospectifs

- Le présent document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans le présent document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.
- Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.
  - Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que les risques stratégiques et opérationnels, tels que : la conjoncture commerciale et économique; le niveau d'inflation; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques associés à l'environnement politique et social régional ou mondial, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie en faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance; le risque lié aux données et le cyber-risque, les risques liés aux ressources humaines, les risques liés à la stratégie de couverture; les liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la présente pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.
  - Les hypothèses et facteurs importants utilisés dans la préparation des perspectives financières comprennent, sans s'y limiter : l'exactitude des conventions comptables et des hypothèses actuarielles et économiques les plus probables utilisées par iA Groupe financier, soit le taux de mortalité, le taux de morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices; différents rythmes de croissance des affaires selon les unités d'exploitation; des changements dans l'environnement, les risques et les conditions économiques, de concurrence, d'assurance, juridique ou réglementaire ou des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; et les récents rendements et résultats de la société, comme il en est question ailleurs dans le présent document.
- Impacts potentiels de la pandémie de la COVID-19 – Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a des effets importants et sans précédent sur la société et l'économie. L'incidence globale qu'aura la pandémie de la COVID-19 demeure incertaine et dépendra de plusieurs facteurs, dont la progression du virus, l'émergence de nouveaux variants, la durée de la pandémie, les traitements et thérapies potentiels, la disponibilité des vaccins, l'efficacité des mesures gouvernementales déployées pour ralentir la contagion et leur incidence sur l'économie. Il n'est donc présentement pas possible d'estimer avec exactitude la totalité des effets qu'aura la pandémie de la COVID-19, mais ses effets sur les affaires et les résultats financiers de la société pourraient être significatifs. En dépit des impacts négatifs à court terme de la pandémie de la COVID-19 sur ses résultats, iA Groupe financier demeure très solide financièrement. De plus, le protocole de continuité des affaires de la société continue d'être observé, de manière à assurer aux clients une qualité de service similaire ou supérieure à celle qui prévalait avant la pandémie et à permettre aux employés et aux conseillers de poursuivre toutes leurs activités en toute sécurité.
- Impacts potentiels de conflits géopolitiques – Depuis février 2022, l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et les sanctions et les retombées économiques qui en découlent ont eu plusieurs impacts sur les marchés financiers mondiaux, exacerbant la volatilité déjà présente depuis le début de l'année 2022. Les perspectives des marchés financiers à court et moyen termes restent très incertaines et fragiles en raison notamment des tensions géopolitiques persistantes. La société continue de surveiller les impacts potentiels du conflit. Ces impacts pourraient avoir un effet négatif sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la société.
- Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2022 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, ainsi que dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).
- Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

## Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Société financière sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse [ia.ca](http://ia.ca), sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la société sur le site SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com), de même que dans la notice annuelle de iA Société financière et dans celle de iA Assurance, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



# Faits saillants

La solidité et la force du modèle opérationnel de la société transparaissent une fois encore à travers les bons résultats enregistrés en 2022. Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'est chiffré cette année à 817 millions de dollars, le résultat par action ordinaire (BPA), à 7,65 \$ et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)<sup>†</sup>, à 12,3 %. De plus, tant le BPA tiré des activités de base<sup>†</sup>, à 8,85 \$, que le ROE<sup>†</sup> tiré de ces mêmes activités (14,2 %) pour 2022 se situent à l'intérieur de l'indication donnée aux marchés en début d'année.

La croissance des affaires est demeurée solide dans la plupart des unités d'exploitation, rapprochant encore la société de son ambition, soit d'être une institution financière nord-américaine qui exerce des activités dans des secteurs stratégiquement importants où elle se démarque en tant que leader sur ses marchés cibles, comme les marchés de masse et intermédiaires pour l'assurance individuelle. La diversité des activités de la société a engendré des synergies et des complémentarités qui ont contribué à des résultats positifs en matière de ventes dans plusieurs secteurs. Cette très bonne performance s'appuie en outre sur l'ampleur et la diversité des réseaux de distribution, sur la gamme étendue et la pertinence des produits offerts et sur l'efficacité des outils technologiques mis à la disposition des représentants, des clients et des employés. À la fin de 2022, la justesse des provisions actuarielles de la société s'est trouvée confirmée, l'ajustement des hypothèses actuarielles ayant eu un impact net quasi neutre sur le revenu net de celle-ci.

Tout au long de l'année, la société a conservé un solide ratio de solvabilité<sup>†</sup>, supérieur à la cible qu'elle s'était fixée. La génération organique de capital<sup>†</sup> a également été très forte, dépassant la valeur supérieure de la fourchette cible. Le portefeuille de placements est demeuré de la plus haute qualité, et les cotes de crédit ont été réaffirmées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best. Enfin, la valeur comptable par action se chiffrait, à la fin de 2022, à 63,06 \$, en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente. En 2022, la croissance de cette mesure a été freinée par des pertes non réalisées dans les autres éléments du résultat global, sans quoi la valeur comptable aurait crû cette année de plus de 9 %.

Le dividende versé par action ordinaire en 2022 était de 25 % plus élevé qu'en 2021, et 3,1 millions d'actions ont été rachetées et annulées dans le cadre du programme de rachat d'actions.

## Rentabilité

La société a dégagé un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 817 millions de dollars en 2022, comparativement à 830 millions de dollars en 2021. À 7,65 \$, le résultat par action ordinaire (BPA) avoisine celui obtenu en 2021, tandis que le BPA tiré des activités de base (8,85 \$) est en hausse de 6 % par rapport à celui de 8,31 \$ enregistré un an plus tôt. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) et le ROE tiré des activités de base se chiffrent respectivement à 12,3 % et 14,2 % pour l'année 2022, ce qui correspond, dans les deux cas, aux indications fournies aux marchés en début d'année. Se référer à la section « Rentabilité » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la rentabilité en 2022.

## Croissance des affaires

L'actif sous gestion et sous administration a terminé l'année à 200,4 milliards de dollars, comparativement à 221,2 milliards de dollars en fin d'année précédente. Les primes et dépôts ont totalisé plus de 15,2 milliards de dollars, comparativement à 16,6 milliards de dollars en 2021. Quant aux ventes, elles ont été très bonnes dans la plupart des unités d'exploitation. Se reporter aux sections suivantes pour davantage d'information sur la croissance des affaires par secteurs d'activité.

## Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	817	830	(2 %)
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué) (en dollars)	7,65	7,70	(1 %)
BPA tiré des activités de base (dilué) (en dollars) <sup>†</sup>	8,85	8,31	6 %
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) <sup>†</sup>	12,3 %	13,2 %	
ROE tiré des activités de base <sup>†</sup>	14,2 %	14,2 %	

## Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2022	2021	Variation
Actif sous gestion <sup>†</sup>	102 706	111 476	(8 %)
Actif sous administration <sup>†</sup>	97 717	109 687	(11 %)
<b>Total</b>	<b>200 423</b>	<b>221 163</b>	<b>(9 %)</b>

## Primes et dépôts<sup>†,1</sup>

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Assurance individuelle	1 882	1 758	7 %
Gestion de patrimoine individuel	6 833	8 775	(22 %)
Assurance collective	2 137	1 883	13 %
Épargne et retraite collectives	2 800	2 773	1 %
Affaires américaines	1 169	1 039	13 %
Assurance de dommages	418	395	6 %
<b>Total</b>	<b>15 239</b>	<b>16 623</b>	<b>(8 %)</b>

## Ventes par secteurs d'activité<sup>2</sup>

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Assurance individuelle			
Primes minimales <sup>†</sup>	352	263	34 %
Primes excédentaires <sup>†</sup>	35	23	52 %
<b>Total</b>	<b>387</b>	<b>286</b>	<b>35 %</b>
Gestion de patrimoine individuel			
Fonds général	1 203	891	35 %
Fonds distincts	3 908	4 818	(19 %)
Fonds communs de placement <sup>†</sup>	1 722	3 066	(44 %)
<b>Total</b>	<b>6 833</b>	<b>8 775</b>	<b>(22 %)</b>
Assurance collective			
Régimes d'employés <sup>†</sup>	46	135	(66 %)
Services aux concessionnaires <sup>†,3</sup>	1 250	1 109	13 %
Marchés spéciaux <sup>†</sup>	322	215	50 %
<b>Total</b>	<b>1 618</b>	<b>1 459</b>	<b>11 %</b>
Épargne et retraite collectives <sup>†</sup>	2 827	2 798	1 %
Affaires américaines			
Assurance individuelle (\$ US) <sup>†</sup>	143	135	6 %
Services aux concessionnaires (\$ US) <sup>†</sup>	1 011	1 068	(5 %)
iA Auto et habitation <sup>†</sup>	457	432	6 %

<sup>1</sup> Les primes et dépôts comprennent toutes les primes perçues par la société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général de la société), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts provenant des secteurs de l'Assurance collective et de l'Épargne et retraite collectives ainsi que de fonds communs de placement.

<sup>2</sup> Se référer aux textes sur les différents secteurs d'activité pour la définition des ventes.

<sup>3</sup> Comprend l'assurance crédit, les protections biens et risques divers et les prêts automobiles émis

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Solidité financière

Au 31 décembre 2022, le capital total<sup>†</sup> de la société s'élevait à plus de 8,6 milliards de dollars, avec un ratio de solvabilité<sup>†</sup> de 126 %, comparativement à 134 % un an plus tôt. Cette diminution s'explique essentiellement par des variations macroéconomiques défavorables, le rachat d'actions dans le cadre du programme d'offre publique dans le cours normal des activités, ainsi que les mesures prises par la direction et les ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition vers IFRS 9 et IFRS 17. Ces facteurs ont plus que contrebalancé le solide apport de la génération organique de capital<sup>†</sup>, net des initiatives numériques, des effets d'une entente de réassurance signée en 2022 et de l'impact net positif du rachat et de l'émission de débentures de février. Il convient de souligner que la plupart des effets négatifs des ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition se trouveront inversés une fois les normes IFRS 9 et 17 en vigueur. Le ratio de solvabilité de la société est demeuré, tout au long de 2022, bien au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 % et devrait augmenter de plus de 20 points de pourcentage<sup>4</sup> lors de la transition vers IFRS 9 et 17. Comme il a déjà été mentionné, la génération organique de capital a été forte tout au long de l'année, la société ayant généré environ 550 millions de dollars en capital additionnel en 2022, dépassant la fourchette de 450 à 525 millions de dollars visée pour l'année. La très bonne génération organique de capital devrait se poursuivre en 2023<sup>5</sup>.

Le ratio de couverture<sup>†</sup>, qui est calculé en divisant les bénéfices des douze derniers mois (avant impôts et dépenses de financement) par les dépenses de financement, a terminé l'année 2022 à 13,2x comparativement à un résultat de 16,1x en 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable à des bénéfices avant impôt moins élevés, et à des frais de financement supérieurs, du fait de la gestion du capital en 2022. Le ratio d'endettement<sup>†</sup>, qui considère les débentures ainsi que les actions privilégiées, s'établissait pour sa part à 23,4 % au 31 décembre 2022, ce qui représente une augmentation par rapport au ratio de 22,7 % du 31 décembre 2021. C'est là le reflet de la valeur nette entre le rachat de 250 millions de dollars de débentures subordonnées et l'émission de 300 millions de dollars de débentures subordonnées non garanties (les premières obligations durables de la société) en février 2022. En termes de gestion du capital, la société a aussi émis des billets de capital à recours limité en juin, avec émission connexe d'actions privilégiées, et racheté ses actions privilégiées de série G. Enfin, le 9 novembre 2022, la société a annoncé la clôture anticipée de son offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal de ses activités, en vigueur depuis le 6 décembre 2021, et l'établissement d'une nouvelle OPRA. Un total de 3 109 402 actions ordinaires ont été rachetées et annulées en 2022.

Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

## Dividendes

En juillet 2022, la société a haussé le dividende trimestriel versé par action ordinaire, qui est passé de 0,6250 \$ à \$0,6750, ce qui représente une augmentation de 8 %. Ainsi, 2,6000 \$ par action ordinaire ont été versés en 2022 comparativement à 2,0800 \$ en 2021, soit une hausse de 25 %. Le ratio de distribution du dividende<sup>†</sup> pour l'année s'établit à 29 %, soit dans la fourchette cible fournie comme indication aux marchés au début de 2022. Comme annoncé à la fin de l'année 2021, la cible pour le ratio de distribution du dividende de la société est maintenant basée sur le bénéfice tiré des activités de base<sup>†</sup>. Avant cette annonce, la cible était basée sur les bénéfices divulgués. Enfin, le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,6750 \$ par action payable au premier trimestre de 2023, soit le même, par action ordinaire en circulation de iA Société financière, qu'au quatrième trimestre de 2022.

<sup>4</sup> La finalisation de l'état de la situation financière consolidé à la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2022 est en cours.

<sup>5</sup> Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

<sup>6</sup> Baisse par rapport aux valeurs réelles de l'indice aux 31 décembre des années indiquées

## Qualité des placements

Le portefeuille de placements de la société est demeuré d'excellente qualité en 2022. En effet, comme l'illustre le tableau ci-après, la proportion des placements douteux nets a augmenté en 2022, mais demeure néanmoins à un niveau relativement bas, à 0,05 % des placements totaux. De plus, le portefeuille d'obligations ne comportait que 1,01 % de titres cotés BB et moins et le taux d'occupation du parc immobilier a diminué à 88,3 % et continue de se comparer favorablement avec les propriétés locatives commerciales dans les grandes villes canadiennes. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

### Solidité financière

(aux 31 décembre)	2022	2021
Ratio de solvabilité <sup>†</sup>	126 %	134 %
Ratio d'endettement <sup>†</sup>	23,4 %	22,7 %
Ratio de couverture <sup>†</sup>	13,2x	16,1x

### Dividende

(aux actionnaires ordinaires)	2022	2021
Dividende	2,6000 \$	2,0800 \$

### Indices de qualité des placements

(aux 31 décembre)	2022	2021
Placements douteux nets (en millions de dollars)	22	17
Placements douteux nets en % des placements totaux	0,05 %	0,04 %
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	1,01 %	0,94 %
Prêts hypothécaires – taux de délinquance	—	—
Immeubles de placement – taux d'occupation	88,3 %	91,5 %

## Analyse de sensibilité<sup>†</sup>

L'analyse de sensibilité de la société aux variations macroéconomiques sous IFRS 4 a été mise à jour à la fin de l'exercice 2022. Les principaux résultats de cette analyse sont présentés au tableau ci-dessous et des explications sur ces résultats sont données à la sous-section « Risque de marché » de la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion. L'analyse de sensibilité de la société sous le régime des normes IFRS 9 et 17 sera dévoilée à une date ultérieure.

### Analyse de sensibilité<sup>†</sup>

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Baisse de l'indice S&P/TSX nécessitant un renforcement des provisions mathématiques pour les actions appariant les engagements à long terme <sup>6</sup>	(1 %)	(35 %)
Baisse de l'indice S&P/TSX <sup>6</sup> qui ferait diminuer le ratio de solvabilité à 110 %	(67 %)	—
Incidence sur le résultat net d'une baisse subite de 10 % des marchés boursiers (incidence sur une année)	(39)	(44)
Incidence sur le résultat net d'une hausse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (IRR)	(42)	(25)
Incidence sur le résultat net d'une baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (IRR)	42	25
Incidence sur le résultat net d'une hausse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (URR)	43	68
Incidence sur le résultat net d'une baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (URR)	(43)	(68)
Incidence sur le résultat net d'une hausse de 10 points centésimaux sur les <b>taux URR et IRR combinés</b>	1	43
Incidence sur le résultat net d'une baisse de 10 points centésimaux sur les <b>taux URR et IRR combinés</b>	(1)	(43)

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Acquisitions et cessions

La dernière acquisition notable remonte à novembre 2021, lorsque la société a acquis la majorité des actions de deux sociétés canadiennes qui se spécialisent dans la technologie en assurance : Surexdirect.com Ltd and Surexdirect.com (Ontario) Ltd. En tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada, Surex réunit des fonctions libre-service et des conseillers expérimentés. En 2022, des efforts d'envergure ont été déployés afin d'intégrer cette acquisition.

Pour plus d'information sur l'acquisition et la cession effectuées en 2021, voir la note 4 des états financiers consolidés 2022 de la société intitulée *Acquisition et cession d'entreprises*.

## Développement durable

### Résumé des résultats de 2022

iA Groupe financier intègre activement les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sein de son organisation. En 2022, la société a mis l'accent sur une intégration accrue des facteurs ESG et lancé plusieurs nouvelles initiatives en matière de finance durable. iA a notamment émis ses toutes premières obligations durables. La société a aussi publié un Énoncé de positionnement sur les changements climatiques et le premier rapport de son Groupe de travail sur les informations financières liées au climat, tout en améliorant son processus pour la déclaration et la quantification des émissions de gaz à effet de serre de niveau 3. La société a plus exactement entrepris une analyse de l'empreinte carbone de son portefeuille de placements qui sera publiée plus tard en 2023.

Parallèlement, iA Groupe financier a poursuivi le déploiement de son programme interne d'équité, diversité et inclusion et s'est officiellement engagé à obtenir la certification du programme Relations Progressistes avec les Autochtones (RPA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. La société a également poursuivi la mise en œuvre de son programme Travailler de n'importe où, qui offre à ses employés une approche souple basée sur le choix. iA attache aussi une grande importance à la santé et à la sécurité de ses employés et déploie des efforts considérables pour assurer leur bien-être. La société est fière de s'être vu décerner la première place dans la catégorie Santé mentale et mieux-être – Grandes entreprises des Prix Distinction 2022–2023.

En outre, iA Groupe financier conçoit et offre à ses clients plusieurs produits et services responsables. Par exemple, l'Assurance collective propose un programme qui cible spécifiquement les problèmes de santé mentale, et permet d'accéder directement, en ligne, à de la thérapie cognitivo-comportementale.

Enfin, l'organisation entend bien poursuivre ses efforts pour appuyer ses différentes parties prenantes. Un total de 8,5 millions de dollars canadiens a été donné à différents organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis.

## Modifications apportées aux méthodes comptables en 2022 et modifications comptables futures

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs amendements et nouvelles normes applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022 n'ayant eu aucune incidence sur les états financiers de la société au 31 décembre 2022. Pour connaître le détail des amendements et des nouvelles normes publiés, se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la société intitulée *Modifications de méthodes comptables*.

La société a finalisé son évaluation des effets de l'application des normes IFRS 17 – *Contrats d'assurance* et IFRS 9 – *Instruments financiers*, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. La société s'attend à ce que l'application initiale de la norme IFRS 17, en même temps que l'application de IFRS 9, ait un effet limité sur ses capitaux propres à la transition le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Elle prévoit plus précisément une augmentation de 10 \$ dans les *Résultats non distribués et autres éléments du résultat global*.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Perspectives pour 2023, y compris la transition aux normes IFRS 19 et 17

En mars 2021, iA Groupe financier a tenu un évènement virtuel destiné aux investisseurs, au cours duquel des membres de la direction ont pu discuter de la stratégie et des perspectives de la société pour les prochaines années. Continuant de prioriser l'exécution de sa stratégie et ses perspectives, la société a connu de solides résultats en 2021 et 2022, et a pu démontrer, encore une fois, la solidité et la force de son modèle opérationnel. Le bilan demeure robuste et la société peut compter sur les ressources dont elle a besoin pour s'ajuster aux fluctuations macroéconomiques. iA Groupe financier est ainsi bien positionné pour faire croître ses bénéfices, maintenir sa solidité financière et créer de la valeur pour ses actionnaires en 2023.

Les nouvelles normes comptables IFRS 17 et IFRS 9 sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la date de transition étant fixée rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Avant même leur entrée en vigueur, la direction de la Société avait déjà commencé à prendre des décisions et à poser des actions en fonction de ces normes, tout en continuant d'assurer une gestion qui permette de protéger la solidité et la qualité à long terme de son bilan.

En ce qui concerne la valeur comptable<sup>9</sup> de la Société, l'impact de la transition vers IFRS 9 et IFRS 17 le 1<sup>er</sup> janvier 2022 est quasi neutre, avec une augmentation de 10 millions<sup>7</sup> de dollars. Au moment de la transition, le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le niveau de la marge sur services contractuels (MSC) s'établissait quant à lui à 5,5 milliards<sup>7</sup> de dollars, et le ratio de solvabilité dépassait de plus de 20 points de pourcentage le ratio sous le régime de IFRS 4<sup>7</sup>, ce qui aura un effet très favorable sur le niveau de capital disponible aux fins de déploiement.

À la lumière des estimations fondées sur l'information disponible en date du 31 décembre 2022, voici d'autres renseignements quant aux effets<sup>8</sup> des nouvelles normes comptables et du changement de régime sur les résultats de 2022. Cette information est fournie sur une base préliminaire et laisse présager une transition favorable pour la Société :

- Valeur comptable : effet quasi neutre au 31 décembre 2022<sup>9</sup>;
- Ratio de solvabilité : augmentation de plus de 20 points de pourcentage au 31 décembre 2022;
- ROE tiré des activités de base pour 2022 : effet favorable;
- Niveau du BPA tiré des activités de base pour 2022 : effet favorable;
- Croissance du BPA tiré des activités de base : maintien de l'objectif à moyen terme d'une croissance annuelle de 10 % et plus en moyenne. Il convient de souligner qu'en 2023, les effets favorables des nouvelles normes comptables pour la Société et la prise en compte du contexte favorable actuel des taux d'intérêt plus élevés, partiellement contrebalancé par les investissements dans la transformation numérique, pourraient donner lieu à une augmentation additionnelle unique se chiffrant vers le milieu de la fourchette de 0 % à 10 % du BPA tiré des activités de base en 2023 par rapport à celui de 2022, sous IFRS 4; et
- Génération organique de capital : effet favorable.

Les indications aux marchés 2023 pour iA Société financière ainsi que la sensibilité de la Société sous IFRS 9 et IFRS 17 seront dévoilées lors d'un évènement destiné aux investisseurs le 28 mars 2023.

Voici quelques indications additionnelles pour 2023 :

- Une fois les normes IFRS 17 et IFRS 9 en vigueur, les revenus tirés des activités de base demeureront un indicateur important de la capacité de la Société à générer des revenus, en éliminant la volatilité à court terme qui pourrait découler de la dissociation entre les actifs et les passifs sous le nouveau régime comptable. Les estimations des éléments ne faisant pas partie des activités de base<sup>1</sup> pour 2023 comprendraient : des gains ou pertes sur les acquisitions ou dispositions d'entreprises d'environ 0,05 \$ par action, un amortissement des immobilisations incorporelles d'environ 0,63 \$ par action et une charge de retraite non liée aux activités de base d'environ 0,09 \$ par action;
- Le taux d'impôt effectif en 2023 devrait être d'environ 22 %;
- La fourchette cible pour le ratio de distribution du dividende<sup>1</sup> en 2023 est de 25 % à 35 % du bénéfice tiré des activités de base.

Les perspectives de la Société, dont les indications données aux marchés, constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que la Société les juge raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, le risque stratégique et le risque opérationnel. De plus, les perspectives sont préparées à partir d'hypothèses ou de facteurs importants parmi lesquels : l'exactitude des conventions comptables et des estimations actuarielles et économiques les plus probables utilisées par iA Société financière; différents rythmes de croissance des affaires selon les unités d'exploitation; aucun changement important imprévu dans l'environnement économique, concurrentiel, d'assurance, juridique ou réglementaire ou des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques et conditions; le rendement et les résultats récents de la Société, comme discuté ailleurs dans le présent document. Les perspectives servent à fournir aux actionnaires, aux analystes de marchés, aux investisseurs et aux autres parties intéressées une base pour ajuster leurs attentes quant au rendement de l'entreprise tout au long de l'année, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. De plus amples renseignements sur les facteurs de risque et les hypothèses appliquées se trouvent à la section « Énoncés prospectifs » du présent document.

<sup>7</sup> La finalisation de l'état de la situation financière consolidé à la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2022 est en cours.

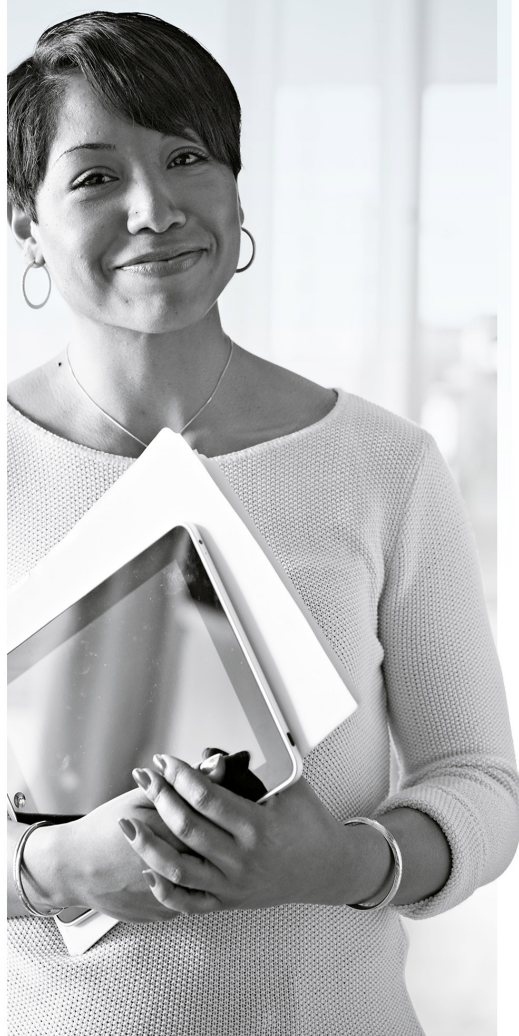
<sup>8</sup> Effet combiné estimé attendu de IFRS 9 et de IFRS 17 par rapport au résultat obtenu sous IFRS 4 en date du 31 décembre 2022, selon l'information disponible au 31 décembre 2022. Toutes ces composantes sont des mesures non conformes aux IFRS.

<sup>9</sup> La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres des actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

<sup>1</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



# Analyse par unités d'exploitation



## **CANADA** SECTEURS D'ACTIVITÉ

ASSURANCE  
INDIVIDUELLE

GESTION  
DE PATRIMOINE  
INDIVIDUEL

ASSURANCE  
COLLECTIVE

ÉPARGNE  
ET RETRAITE  
COLLECTIVES

## **ÉTATS-UNIS** SECTEUR D'ACTIVITÉ

AFFAIRES  
AMÉRICAINES

## **QUÉBEC** FILIALE

iA AUTO  
ET HABITATION

### Divisions

- Régimes d'employés
- Services aux concessionnaires
- Marchés spéciaux

### Divisions

- Assurance individuelle
- Services aux concessionnaires

# Assurance individuelle

Le secteur d'activité de l'Assurance individuelle offre une gamme étendue de protections d'assurance par l'intermédiaire de ses importants réseaux de distribution.

La société cherche à se démarquer sur le marché canadien en termes d'expérience client et distributeur. Pour ce faire, le secteur se concentre essentiellement sur l'amélioration de ses outils numériques et de son offre de produits et la simplification et l'accélération de la souscription et du processus entourant les nouvelles polices. De nombreuses initiatives ont été entreprises en 2022 pour offrir aux clients et aux distributeurs davantage de souplesse et d'options. Parmi celles-ci, les ajustements de prime standard pour des produits sélectionnés et l'ajout d'une nouvelle bande de taux pour l'assurance vie temporaire, afin de maintenir la rentabilité de la société, sa position concurrentielle et son statut de chef de file sur le marché canadien.

Aujourd'hui, ayant déployé de judicieuses initiatives numériques pour améliorer de façon continue son outil de vente en ligne, iA Groupe financier est passé maître dans l'approbation instantanée au point de vente, grâce à EVO, l'une des meilleures plateformes de vente à distance au Canada. iA Groupe financier a également continué d'améliorer ses processus qui se déroulent autrement qu'en personne, ce qui facilite et améliore les interactions entre les clients et les distributeurs.

## Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes			
Primes minimales <sup>†,1</sup>	352	263	34 %
Primes excédentaires <sup>†,1</sup>	35	23	52 %
<b>Total</b>	<b>387</b>	<b>286</b>	<b>35 %</b>
Primes nettes	1 882	1 758	7 %

Les ventes totales en 2022 se sont chiffrées à 387 millions de dollars, ce qui représente une hausse importante de 35 % par rapport à celles de l'année 2021. Cette solide croissance des ventes est largement attribuable au bon rendement continu de tous les réseaux de distribution, ainsi qu'à l'augmentation de la prime moyenne par police vendue. Notre éventail de produits complet et concurrentiels et l'excellent rendement de nos outils numériques sont demeurés de solides vecteurs de croissance pour ce secteur. De plus, le succès remporté par le produit d'assurance iA PAR améliore l'offre de la société, tant par une meilleure diversification que par une diminution du niveau de risques macroéconomiques.

Pour leur part, les primes nettes ont totalisé 1 882 millions de dollars en 2022 et sont ainsi supérieures de 7 % à celles de 2021. Notons que les primes constituent un important facteur de progression du bénéfice à long terme du secteur.

Au chapitre de la performance de la société par rapport à l'industrie, selon les données canadiennes des neuf premiers mois de l'année 2022 publiées par LIMRA :

- iA Groupe financier est la société qui assure le plus de Canadiens, avec une part de marché de près de 28 % des polices souscrites. Il se classe maintenant troisième pour les ventes de primes, avec une part de marché de 16 % (assurances vie, maladie grave et invalidité combinées);
- iA Groupe financier se classe en première position pour les ventes d'assurance maladie grave, avec une part de marché de 30 %;
- iA Groupe financier se classe en deuxième position pour les ventes de produits d'assurance invalidité, avec une part de marché de 15 %.

Soulignons par ailleurs que le réseau Carrière a su enregistrer une très bonne performance en 2022, les produits d'assurance vie et d'assurance maladie grave affichant respectivement une croissance totale des nouvelles primes de 27 % et 36 % par rapport à 2021.

<sup>1</sup> La prime minimale constitue la portion de la prime qui sert à couvrir les risques d'assurance d'un contrat d'assurance individuelle et est une mesure importante de la performance du secteur. La prime excédentaire inclut tous les dépôts dans les fonds d'accumulation disponibles dans les polices universelles, ainsi que les contributions à l'option de dépôt supplémentaire pour le produit d'assurance vie avec participation.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



## Perspectives<sup>2</sup> et priorités d'affaires

- Tirer profit de la force et de la diversité de tous nos réseaux de distribution
- Bâtir et optimiser l'expérience numérique du conseiller et celle du client

En tant que chef de file de l'industrie, confirmé par l'étude de l'automne 2022 de Environics Research Advisory Perception Study, la société entend bien profiter de toutes les occasions qui se présentent, en 2023, pour consolider cette position enviable. Assurer la meilleure expérience pour les distributeurs et les clients demeurera au cœur de ses préoccupations. Dans cette perspective, le secteur continuera de faire fond sur la force et la diversité de tous les réseaux de distribution pour répondre aux besoins des Canadiens. Il y parviendra en demeurant proactif pour ce qui est d'offrir la gamme la plus complète de produits à haut rendement sur le marché canadien. Tout aussi avantageusement positionné en matière d'outils en ligne, le secteur continuera de se distinguer par des solutions numériques intuitives tout en soutenant les conseillers tandis qu'ils s'efforcent de gagner en efficacité dans le cadre de leurs activités et d'accroître la qualité du service offert à leurs clients. Le secteur continuera aussi de promouvoir activement son programme Solutions Cas Avancés, qui offre des solutions simples, personnalisées et à haut rendement pour permettre aux conseillers de répondre aux besoins précis des clients fortunés, des professionnels et des propriétaires d'entreprise. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de services élevées pour les clients et les distributeurs seront d'une importance cruciale pour le maintien du leadership de iA Groupe financier.

### Produits et services

- Assurance vie (universelle, participante, permanente et temporaire)
- Assurance maladie grave
- Assurance invalidité de courte et de longue durées
- Assurance hypothécaire
- Assurance décès ou mutilation accidentels (DMA)
- Assurance crédit (vie et invalidité)
- Assurance voyage

### Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- PPI Management
- Michel Rhéaume et associés

### Réseaux affiliés et de distribution

- Réseau Carrière (iA) (2 255 représentants)
- Réseau Agents généraux (14 110 représentants)
- Réseau Comptes nationaux (400 représentants)
- Réseau de représentants de PPI Management (4 900 représentants)
- Réseau de représentants de Michel Rhéaume et associés

<sup>2</sup> Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

<sup>1</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

# Gestion de patrimoine individuel

Dans le secteur d'activité de la Gestion de patrimoine individuel, la société offre une vaste gamme de produits d'épargne et de retraite destinés au marché de détail. Elle est notamment le chef de file canadien dans le développement et la distribution de fonds distincts. Quant à Placements IA Clarington, une filiale de la société, elle offre une gamme complète de fonds communs de placement et est une société importante de gestion de placements au Canada. Notre gamme comprend 22 fonds socialement responsables.

Les produits offerts peuvent être souscrits à l'intérieur de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), de comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) ou de régimes non enregistrés. Le secteur possède aussi deux filiales de distribution qui comptent sur un vaste réseau pancanadien de conseillers indépendants, soit iA Gestion privée de patrimoine et Investia Services financiers, et qui œuvrent dans le courtage en fonds communs de placement et en valeurs mobilières.

## Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
<b>Ventes brutes</b>			
Fonds général	1 203	891	35 %
Fonds distincts	3 908	4 818	(19 %)
Fonds communs de placement <sup>†</sup>	1 722	3 066	(44 %)
<b>Total</b>	<b>6 833</b>	<b>8 775</b>	<b>(22 %)</b>
<b>Ventes nettes</b>			
Fonds distincts	1 915	3 307	(1 392)
Fonds communs de placement <sup>†</sup>	(615)	1 153	(1 768)
<b>Total</b>	<b>1 300</b>	<b>4 460</b>	<b>(3 160)</b>

En 2022, les ventes brutes ont totalisé 6,8 milliards de dollars comparativement à 8,8 milliards de dollars in 2021. La croissance dans ce secteur a subi l'influence défavorable des conditions de marché difficiles dans toutes les catégories d'actifs, du sentiment négatif des investisseurs et d'une diminution du niveau d'épargne des particuliers, essentiellement attribuable à de hauts niveaux d'inflation.

Dans ce contexte de marchés volatils, les clients ont tendance à se tourner vers des produits assimilables à des espèces et à des produits garantis. Cela s'est traduit par des ventes brutes de produits garantis (fonds général) de 1,2 milliard de dollars, en hausse de 35 % par rapport à 2021. Un important facteur de succès consiste pour la société à offrir aux clients, au sein d'un même contrat, des placements combinés (fonds distincts, placements garantis et compte d'épargne à intérêt élevé).

Les ventes brutes de fonds distincts se sont chiffrées à 3,9 milliards de dollars, comparativement à 4,8 milliards de dollars en 2021. En dépit de conditions de marché difficiles, les ventes nettes de fonds distincts ont été positives, atteignant 1,9 milliard de dollars. La société a maintenu sa position de chef de file dans l'industrie, se classant première au Canada pour les ventes brutes et nettes de fonds distincts, et troisième en termes d'actifs<sup>1</sup>.

Les ventes brutes de fonds communs de placement<sup>†</sup> ont totalisé 1,7 milliard de dollars, comparativement à 3,1 milliards de dollars l'année précédente, et les ventes nettes ont engendré des sorties<sup>†</sup> de 0,6 milliard attribuables, pour l'essentiel, à l'incidence négative des conditions macroéconomiques difficiles.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
<b>Fonds sous gestion</b>			
Fonds général	2 583	2 103	23 %
Fonds distincts	23 451	24 722	(5 %)
Fonds communs de placement	11 611	13 955	(17 %)
Sous-total	37 645	40 780	(8 %)
Fonds sous administration <sup>2</sup>	97 643	108 331	(10 %)
<b>Total</b>	<b>135 288</b>	<b>149 111</b>	<b>(9 %)</b>

L'actif total du secteur s'élevait à 135,3 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 149,1 milliards de dollars à la fin de l'année précédente, une baisse qui s'explique principalement par les conditions de marché défavorables. La croissance de l'actif sous gestion, tributaire des ventes brutes, du taux de conservation des affaires en vigueur et du rendement de l'actif, est le principal facteur de progression du bénéfice à long terme du secteur.

<sup>1</sup> Source : Investor Economics, janvier 2023

<sup>2</sup> Comprend les actifs liés aux courtiers affiliés

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Perspectives<sup>3</sup> et priorités d'affaires

En 2023, le secteur poursuivra sa transformation numérique et continuera d'améliorer ses processus opérationnels pour offrir la meilleure expérience aux partenaires de distribution et aux clients, les plaçant au cœur même de ses priorités. La transformation numérique, combinée au désir d'offrir des produits concurrentiels aux clients des marchés de masse et intermédiaire de même qu'aux futurs retraités, contribuera aux objectifs de croissance des affaires. Ces engagements attireront par ailleurs de nouveaux partenaires de distribution et accroîtront la conservation des actifs sous gestion, facteur important pour la rentabilité du secteur. Ce dernier continuera de promouvoir activement son programme Solutions Cas Avancés, qui offre des solutions simples, personnalisées et à haut rendement pour permettre aux conseillers de répondre aux besoins précis des clients fortunés, des professionnels et des propriétaires d'entreprise. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de services élevées pour les clients et les distributeurs seront d'une importance cruciale pour le maintien du leadership de iA Groupe financier. Pour les courtiers en valeurs mobilières du secteur, la transformation numérique combinée à l'expansion des produits et des solutions de placement gérés contribueront à améliorer encore davantage l'expérience des conseillers et des clients, renforçant la position de iA en tant que chef de file parmi les courtiers indépendants au Canada.

Au cours de l'année 2023, compte tenu de sa gamme de produits concurrentiels bien diversifiés, et à supposer que les conditions macroéconomiques soient plus favorables qu'en 2022, les ventes de fonds de la société devraient reprendre et connaître une augmentation. La croissance accélérée des actifs sous gestion<sup>†</sup> se trouvera favorisée par l'expansion de produits de haute qualité.

### Produits et services

- Fonds distincts
- Fonds communs de placement
- Valeurs mobilières
- Rentes viagères et rentes à terme fixe
- Régimes enregistrés d'épargne et de décaissement (REER, REEE, CELI et FERR)
- Conseil en placement
- Gestion privée de patrimoine

### Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- iA Clarington
- iA Gestion privée de patrimoine
- Investia Services financiers
- iA Fiducie
- iA Gestion de placements

### Réseaux affiliés et de distribution

- Réseau Carrière (iA) (2 255 représentants)
- Réseau Agents généraux (14 110 représentants)
- Réseau Comptes nationaux (400 représentants)
- Réseau de représentants de PPI Management (4 900 représentants)
- Distributeurs affiliés (iA Gestion privée de patrimoine et Investia) (2 150 représentants)



<sup>3</sup> Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

# Assurance collective : Régimes d'employés

La division des Régimes d'employés distribue une gamme variée de produits d'assurance collective destinés aux entreprises et aux groupes. Elle compte plus de 700 employés, possède des ententes avec plus de 1 100 groupes et sert plus de 535 000 participants.

La division offre de nombreux services et outils destinés aux administrateurs de régimes, aux participants des régimes et aux conseillers en avantages sociaux. Ces services et outils visent une gestion efficace des régimes tout en promouvant le mieux-être physique, mental et financier des participants. Ils comprennent notamment un programme complet de santé et mieux-être (Équilibre en main), dont des services de télémédecine et un programme d'aide aux employés, ainsi que des programmes de gestion de l'invalidité et de gestion des médicaments (PharmAssist) exhaustifs. Tous ces services et outils, accessibles par l'Espace client et par iA Mobile, permettent aux clients de profiter d'une expérience omnicanal en constante évolution.

Dans un contexte où la santé mentale n'a jamais tant fait parler d'elle, la division a amélioré son offre aux participants des régimes en y ajoutant un programme de gestion du stress et de mieux-être et la thérapie cognitivo-comportementale par Internet. En ce qui concerne le programme de médicaments, elle a élargi la transition vers des médicaments biosimilaires à plusieurs provinces, dont le Québec.

## Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes <sup>1</sup>	46	135	(66 %)
Primes	1 263	1 147	10 %
Équivalents de primes <sup>†,2</sup>	96	91	5 %
Contrats d'investissement <sup>†,3</sup>	88	64	38 %
<b>Total</b>	<b>1 447</b>	<b>1 302</b>	<b>11 %</b>

Au total, les primes, les équivalents de primes<sup>†</sup> et les dépôts aux contrats d'investissement<sup>†</sup> de la division ont atteint plus de 1,4 milliard de dollars en 2022, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport à 2021.

Notons que la croissance des primes a pour l'essentiel été favorisée par les solides nouvelles affaires souscrites au cours des dernières années et un excellent taux de conservation, tandis que les ventes de 2022 ont été inférieures aux niveaux élevés enregistrés ces deux dernières années.

Par régions, c'est au Québec qu'a été réalisée la majorité des ventes de 2022, comme cela avait été le cas 2021.

## Perspectives<sup>4</sup> et priorités d'affaires

En 2023 et pour les années à venir, la division continuera de renforcer son expérience client en investissant dans la technologie pour développer une solution numérique frontale, essentielle pour répondre aux divers besoins et attentes des administrateurs de régimes et des participants aux régimes. Pour ce qui est du programme de médicaments, la division prévoit notamment continuer d'élargir la transition vers des médicaments biosimilaires aux autres provinces ainsi qu'aux territoires.

Cherchant avant tout à générer une croissance rentable, la division continuera de maximiser les gains d'efficacité en tirant parti d'une plus grande synergie avec les autres unités d'exploitation de la société.

### Produits et services

- Assurance vie et maladie, décès ou mutilation accidentels (DMA), soins dentaires, invalidité de courte et de longue durées, maladie grave et soins à domicile
- Garanties facultatives (assurance vie DMA et maladie grave)
- Programmes de gestion de l'invalidité et des médicaments
- Programme de santé et mieux-être

### Émetteurs et filiales

- iA Assurance

### Réseaux affiliés et de distribution

- Consolidateurs
- Courtiers de produits d'assurance collective
- Cabinets d'actuaire-conseils

<sup>1</sup> Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés sont nettes de réassurance et incluent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites et celles des contrats en vigueur.

<sup>2</sup> Les équivalents de primes correspondent aux revenus qui proviennent des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA).

<sup>3</sup> Primes à couvert de responsabilité

<sup>4</sup> Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

# Assurance collective : Services aux concessionnaires

Les Services aux concessionnaires distribuent des produits d'assurance crédit (vie, invalidité, perte d'emploi et maladie grave), de financement pour l'achat d'un véhicule ainsi que d'assurance biens et risques divers. Cette dernière catégorie de produits comprend des garanties prolongées, des garanties de remplacement, des garanties de protection d'actif et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaire.

La division emploie plus de 700 employés, assure près de 600 000 personnes et plus de un million de véhicules et compte plus de 52 000 prêts automobiles en cours. Ses produits sont commercialisés par un réseau de distribution directe d'un bout à l'autre du Canada, qui regroupe près de 7 000 concessionnaires d'automobiles et autres fournisseurs de véhicules, fabricants d'équipement d'origine et partenariats privilégiés. Ce réseau de distribution bénéficie de l'une des plus vastes gammes de produits sur le marché canadien.

## Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes <sup>†</sup>			
Assurance crédit <sup>1</sup>	223	244	(9 %)
Assurance biens et risques divers	392	331	18 %
Prêts automobiles	635	534	19 %
<b>Total</b>	<b>1 250</b>	<b>1 109</b>	<b>13 %</b>

Les ventes des Services aux concessionnaires ont totalisé 1,3 milliard de dollars en 2022, ce qui correspond à une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. La division ne cesse d'étendre sa présence partout au Canada par l'entremise d'ententes signées avec des fabricants d'équipement d'origine et des groupes de concessionnaires, ainsi que par le développement de nouveaux produits et partenariats.

### Assurance crédit

Les ventes en assurance crédit ont atteint 223 millions de dollars en 2022, comparativement à 244 millions de dollars 2021. Cette variation découle d'un changement de comportement des consommateurs et de l'environnement réglementaire.

### Produits d'assurance biens et risques divers

Les ventes de produits d'assurance biens et risques divers ont augmenté de 18 % en 2022, si on compare à 2021, pour atteindre 392 millions de dollars, et ce, en dépit d'une diminution des ventes de véhicules légers au Canada<sup>2</sup>, en baisse de 9,1 % par rapport à 2021. L'attraction des consommateurs pour les produits d'assurance biens et risques divers et l'importante croissance de deux grands partenaires ont été les principaux facteurs contributifs à la croissance des ventes.

### Prêts automobiles

L'émission de prêts automobiles a totalisé 635 millions de dollars en 2022, ce qui représente une hausse de 19 % par rapport à 2021. On attribue cette croissance aux améliorations de programmes et à une augmentation du prix des voitures.

## Perspectives<sup>3</sup> et priorités d'affaires

En 2023, les Services aux concessionnaires lanceront des programmes nationaux pour les nouveaux partenaires de distribution. La division continuera de s'employer à améliorer l'expérience des concessionnaires au moyen de plateformes numériques et l'expérience des clients par l'adaptation des produits et des pratiques de distribution. Bien que le marché automobile continue de faire face à des vents contraires, comme les difficultés dans la chaîne d'approvisionnement, la division entend bien maintenir la stratégie de croissance qui consiste à s'associer à des fabricants d'équipement d'origine, à élargir le réseau de concessionnaires et à saisir les occasions d'affaires se présentant à l'interne, au sein de iA Groupe financier.

#### Produits et services

- Assurance crédit
- Produits d'assurance biens et risques divers
- Prêts automobiles

#### Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- SAL Marketing
- Les Garanties Nationales MRWV
- Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales
- WGI Service Plan Division
- WGI Manufacturing Inc.
- Lubrico Warranty
- iA Financement auto
- iA Avantages, Assurance de dommages

#### Réseaux affiliés et de distribution

- Distribution directe par l'entremise de concessionnaires d'automobiles et d'autres fournisseurs de véhicules (7 000 concessionnaires)
- Fabricants d'équipement d'origine
- Partenariats privilégiés

<sup>1</sup> Inclut toutes les affaires d'assurance crédit souscrites auprès de la société

<sup>2</sup> Source : DesRosiers Automotive Consultants Inc., Information pour l'année – décembre 2022

<sup>3</sup> Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

# Assurance collective : Marchés spéciaux

Les Marchés spéciaux se spécialisent dans certains créneaux de marché qui sont moins bien servis par les assureurs traditionnels. La division offre principalement de l'assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), de l'assurance maladie grave, de l'assurance vie temporaire et des produits d'assurance spécialisés destinés aux employeurs, aux associations professionnelles et aux groupes d'affinités. Elle offre également de l'assurance voyage et maladie par l'entremise de différents partenaires de distribution.

La division des Marchés spéciaux possède des ententes avec plus de 5 000 groupes et associations. Par l'entremise de ces ententes, la division assure des millions de Canadiens, principalement par des protections DMA et médicales de voyage.

## Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes (primes brutes) <sup>1</sup>	322	215	50 %
Ventes nettes <sup>2</sup>	292	193	51 %

En 2022, les ventes<sup>1</sup> des Marchés spéciaux ont connu une croissance exceptionnelle, en augmentant de 50% pour atteindre le niveau record de 322 millions de dollars. Cette croissance est essentiellement attribuable aux blocs d'affaires liés aux voyages, reflétant une solide reprise des activités de voyage tandis que la pandémie s'essouffait et que les restrictions imposées du fait de la COVID étaient levées. La division a également atteint de nouveaux sommets en matière de primes pour l'assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels et l'assurance maladie grave.

Les ventes nettes, définies dans la division comme étant les primes brutes nettes de réassurance, ont enregistré une croissance similaire de l'ordre de 51 %, en 2022.

Tout au long de 2022, la division est demeurée active dans ses efforts pour maintenir un avantage concurrentiel dans le marché des risques spéciaux. De nouvelles possibilités de produits se sont offertes à elle dans le cadre de partenariats existants, et elle a amélioré les caractéristiques des produits d'assurance maladie grave tout en passant au numérique pour les rapports des courtiers, dans une perspective d'amélioration de l'expérience des partenaires.

## Perspectives<sup>3</sup> et priorités d'affaires

En 2023, l'objectif premier consistera à maintenir une croissance rentable par de nouvelles offres de produits, l'élargissement des réseaux de distribution et l'exploitation des occasions que présentent les blocs d'envergure.

Cherchant constamment à accroître son efficacité opérationnelle, la division continuera d'améliorer ses capacités numériques, offrant de ce fait une meilleure expérience à ses clients, à ses employés et à ses partenaires de distribution.

### Produits et services

- Assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), maladie grave, invalidité et autres produits d'assurance spécialisée
- Assurance voyage et maladie
- Assurance médicale et autres produits spécialisés

### Émetteurs et filiales

- iA Assurance

### Réseaux affiliés et de distribution

- Partenaires de distribution
- Courtiers d'assurance spécialisés
- Administrateurs tiers

<sup>1</sup> Les ventes (primes brutes) sont avant réassurance.

<sup>2</sup> Les ventes nettes dans la division des Marchés spéciaux sont l'équivalent des primes nettes (une mesure IFRS). Les primes nettes de la division sont incluses dans les primes nettes du secteur de l'Assurance collective avec celles des deux autres divisions, soit les Régimes d'employés et les Services aux concessionnaires.

<sup>3</sup> Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



# Épargne et retraite collectives

Le secteur de l'Épargne et retraite collectives offre une vaste gamme de produits et de services adaptés aux besoins des entreprises, des organisations et de leurs employés, essentiellement axés sur le bien-être financier à long terme. Les produits offerts peuvent être regroupés en deux catégories : les produits d'accumulation (produits d'épargne, tels les régimes à cotisations déterminées ou à prestations déterminées, et les services de gestion institutionnelle) et les produits de décaissement (essentiellement les rentes assurées).

Les produits sont mis en marché partout au Canada par l'entremise de consolidateurs, de courtiers en produits d'assurance collective et de retraite et de cabinets d'actuaire-conseils.

Le secteur compte environ 300 employés, a signé des ententes avec plus de 13 600 groupes et sert plus de 465 000 participants et 67 800 rentiers.

Conformément à l'engagement du secteur à l'égard des valeurs environnementales, éthiques et sociales de ses clients, trois fonds d'investissement durable ont été ajoutés à l'offre de fonds en 2022.

## Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
<b>Primes (ventes)<sup>†,1</sup></b>			
Produits d'accumulation			
Primes récurrentes	1 492	1 401	6 %
Transferts	534	766	(30 %)
Équivalents de primes	—	27	(100 %)
Total partiel	2 026	2 194	(8 %)
Rentes assurées <sup>†</sup>	801	604	33 %
<b>Total</b>	<b>2 827</b>	<b>2 798</b>	<b>1 %</b>
<b>Ventes de nouveaux régimes<sup>2</sup></b>	<b>1 395</b>	<b>1 436</b>	<b>(3 %)</b>

Les primes récurrentes des produits d'accumulation<sup>†</sup> constituent un élément clé de la stratégie du secteur, car elles permettent la croissance renouvelable des affaires. Elles correspondent aux cotisations régulières des participants aux régimes qui sont perçues auprès de la clientèle des groupes en vigueur. Les primes récurrentes de 2022 ont été supérieures de 6 % à celles de l'année précédente. Les ventes de nouveaux régimes ont excédé 1 milliard de dollars pour la quatrième année consécutive.

Le segment des rentes assurées<sup>†</sup> a terminé l'année 2022 avec des ventes records de 801 millions de dollars, ce qui représente une solide augmentation de 33 % par rapport à 2021.

## Produits d'accumulation – Entrées nettes de fonds<sup>3</sup>

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Entrées	2 061	2 195	(6 %)
Sorties	1 445	2 183	(34 %)
<b>Entrées nettes</b>	<b>616</b>	<b>12</b>	<b>5 033 %</b>

## Fonds sous gestion

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2022	2021	Variation
Produits d'accumulation	14 500	15 505	(6 %)
Rentes assurées	5 129	5 098	1 %
<b>Total</b>	<b>19 629</b>	<b>20 603</b>	<b>(5 %)</b>

L'actif des fonds sous gestion se chiffrait, en fin d'année 2022, à plus de 19,6 milliards de dollars, comparativement à 20,6 milliards de dollars un an plus tôt. La croissance de l'actif sous gestion s'est trouvée entravée par la volatilité courante du marché qui s'est fait sentir tout au long de 2022.

<sup>1</sup> Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés sont après réassurance et excluent les équivalents de primes.

<sup>2</sup> La souscription des nouveaux régimes est mesurée par la somme des primes annualisées de première année (qui correspondent à la somme du transfert d'actif initial et des primes récurrentes annualisées de première année) et des rentes assurées. Les données de l'année précédente ont été révisées en raison de la nouvelle définition des ventes.

<sup>3</sup> L'évolution de l'actif sous gestion est une donnée importante, car elle détermine le niveau des honoraires de gestion comptabilisés aux états financiers consolidés, au poste « Autres produits ».

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Perspectives<sup>4</sup> et priorités d'affaires

Pour 2023 et les années à venir, le secteur continuera de renforcer son expérience client en investissant dans la technologie en vue de développer une solution numérique frontale solide, élément essentiel pour répondre aux divers besoins et attentes des administrateurs de régimes et des participants aux régimes.

Cherchant avant tout à générer une croissance rentable, le secteur continuera de maximiser les gains d'efficacité en tirant parti d'une plus grande synergie avec les autres unités d'exploitation de la société.

### Produits et services

- Produits d'accumulation de capital (dont les régimes à CD, les REER et les CELI)
- Produits de décaissement (rentes assurées, FERR et FRV)
- Programme de mieux-être financier
- Éducation financière

### Émetteurs et filiales

- iA Assurance

### Réseaux affiliés et de distribution

- Consolidateurs
- Courtiers en produits d'assurance collective et de retraite
- Cabinets d'actuaire-conseils



<sup>4</sup> Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

# Affaires américaines : Assurance individuelle

Les activités d'assurance individuelle de iA Groupe financier aux États-Unis sont menées par iA American Life Insurance Company et quatre autres filiales qui lui sont rattachées, situées à Waco, au Texas.

Le groupe de compagnies de iA American commercialise ses produits d'assurance vie par l'entremise d'agences de marketing indépendantes qui, au total, comptent plus de 25 700 représentants indépendants liés au groupe par contrat.

Les différentes compagnies exercent principalement leurs activités dans le marché de l'assurance à émission simplifiée. Les protections couvrant les frais funéraires ainsi que les protections d'assurance vie temporaire pour le marché des prêts hypothécaires et celui des familles représentent plus de 85 % des nouvelles ventes. Les compagnies proposent également de l'assurance vie universelle et d'autres produits d'assurance spécialisés dans les marchés en milieu de travail et gouvernementaux. Elles peuvent par ailleurs adapter leurs produits pour des agences de marketing plus importantes, une flexibilité qui a joué un rôle clé dans leur succès.

Les améliorations numériques visant à améliorer et à simplifier le processus de vente, tant pour le représentant que pour le client, ont été un élément important dans la capacité des compagnies de faire concurrence à leurs pairs. Des capacités de souscription au point de vente simplifient et accélèrent grandement le processus, et cette technologie est désormais utilisée pour la majorité des ventes des entreprises.

## Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes <sup>†</sup>	143	135	6 %
Primes	421	400	5 %

Les ventes d'assurance vie aux États-Unis<sup>†</sup> totalisent 143 millions de dollars américains pour l'année 2022, ce qui représente une croissance de 6 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la croissance dans le marché intermédiaire/familial, qui elle-même découle du solide rendement des principales agences de marketing indépendantes du secteur. Les ventes en 2022 ont également été influencées positivement par une augmentation considérable du nombre de nouvelles agences de marketing indépendantes et nouveaux représentants liés par contrat.

Le nombre de polices émises en 2022 a été légèrement supérieur à celui de 2021 et, en moyenne, les polices émises étaient assorties de primes plus élevées. Cela s'est traduit par une croissance positive des primes, les primes totales atteignant 421 millions de dollars américains pour 2022, ce qui représente une croissance de 5 % par rapport à 2021.

La composition des ventes par produits est demeurée relativement constante en 2022. La proportion de ventes d'assurance vie entière n'a que légèrement diminué, de 73 % en 2021 à 72 % en 2022, tandis que la proportion de ventes d'assurances temporaires sur le marché intermédiaire/familial a augmenté.

La composition des ventes par types de marchés a pour sa part aussi connu des variations mineures en raison de la croissance des ventes d'assurance temporaire. Les ventes sur le marché des assurances frais funéraires ont diminué, de 65 % en 2021 à 63 % en 2022, tandis que les ventes dans le marché intermédiaire/familial ont augmenté, passant de 23 % à 25 % des ventes totales au cours de la même période. Plusieurs agences de marketing indépendantes qui se concentrent essentiellement sur l'assurance temporaire ont enregistré, en 2022, une solide croissance.

## Perspectives<sup>1</sup> et priorités d'affaires

- Continuer d'augmenter la capacité de distribution, l'accent étant mis sur le marché intermédiaire/familial
- Améliorer l'expérience représentant et l'expérience client par des capacités numériques au point de vente et des décisions immédiates en matière de souscription
- Élargir le portefeuille de produits pour favoriser la croissance sur le marché intermédiaire/familial

### Produits et services

- Assurance vie (universelle, permanente et temporaire)
- Assurance maladie grave
- Assurance invalidité de courte durée
- Assurance décès par accident
- Rentes
- Assurance vie collective

### Émetteurs et filiales

- iA American Life Insurance Company
- American-Amicable Life Insurance Company of Texas
- Occidental Life Insurance Company of North Carolina
- Pioneer American Insurance Company
- Pioneer Security Life Insurance Company

### Réseaux affiliés et de distribution

- Agences de marketing indépendantes (25 790 représentants)

<sup>1</sup> Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

# Affaires américaines : Services aux concessionnaires

La division des Services aux concessionnaires du secteur des Affaires américaines de iA Groupe financier, iA American Warranty Group et les filiales qui lui sont rattachées, proposent des produits d'assurance biens et risques divers qui incluent des garanties prolongées et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaires qui couvrent un large éventail de risques associés à la possession d'un véhicule, ainsi que des produits tels que la formation, du soutien pour améliorer les revenus et des services de marketing pour aider les concessionnaires à augmenter leurs ventes. La société bénéficie d'une intégration verticale des services d'assurance, d'administration et de réassurance et compte parmi les rares fournisseurs de services complets aux États-Unis. Ses produits sont offerts par l'entremise d'un réseau d'agents généraux, de concessionnaires d'automobiles, de sociétés de financement et de tiers administrateurs.

La division emploie approximativement 700 personnes et administre des produits pour le compte de plus de 7 000 concessionnaires partout aux États-Unis. Elle adapte souvent les produits offerts pour d'importants producteurs et cette flexibilité a joué un rôle clé dans les succès de iA American Warranty Group et de ses filiales.

## Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes <sup>†</sup>	1 011	1 068	(5 %)

Les ventes en 2022 ont totalisé 1 011 millions de dollars américains, comparativement à 1 068 millions de dollars en 2021. Bien que cela représente une diminution de 5 % d'une année à l'autre, les ventes au détail de voitures aux États-Unis ont elles-mêmes diminué d'environ 10 % au cours de la même période.<sup>1</sup>

## Ventes par marchés

	2022	2021
	%	%
Producteurs affiliés	72	72
Producteurs non affiliés	28	28
Total	100	100

Les producteurs affiliés ont généré 72 % des ventes en 2022, proportion identique à celle enregistrée en 2021.

## Perspectives<sup>2</sup> et priorités d'affaires

Les ventes dans la division des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont influencées par les ventes au détail de voitures aux États-Unis. En 2022, ces dernières ont été touchées par les problèmes persistants dans la chaîne d'approvisionnement et des stocks de nouveaux véhicules historiquement bas. En 2023, on s'attend à ce que les faibles inventaires et les coûts de financement plus élevés pour les clients continuent d'avoir une incidence sur les ventes.

En 2023, la division des Services aux concessionnaires des Affaires américaines continuera de se concentrer sur son objectif, consistant à offrir la meilleure expérience client dans l'industrie. Elle y parviendra en fournissant à ses partenaires de distribution une solution exhaustive, en offrant de la formation, ainsi que des services de consultation et de marketing, en assurant une gestion sans faille des contrats et en élargissant ses canaux de distribution. Par ailleurs, les véhicules électriques constituant un segment plus important des ventes aux États-Unis, la société sera bien positionnée pour proposer une gamme de produits de financement et d'assurance, tant pour les véhicules à moteur à combustion interne que pour les véhicules électriques.

### Produits et services

- Garanties prolongées
- Garanties de protection d'actif
- Protection auxiliaire de véhicules
- Services de formation
- Services de marketing

### Émetteurs et filiales

- Dealers Assurance Company
- Dealers Alliance Company
- iA American Warranty Corp.
- iA American Warranty, L.P. (auparavant IAS)
- First Automotive Service Corporation
- Dealer Wizard, LLC

### Réseaux affiliés et de distribution

- Agents généraux
- Vente directe (concessionnaires d'automobiles et sociétés de financement)
- Tiers administrateurs
- Distribution directe auprès des consommateurs

<sup>1</sup> Bureau of Economic Analysis des États-Unis et Cox Automotive - Données brutes quant au nombre de véhicules vendus aux États-Unis, au détail uniquement (parcs et ventes privées exclus); les données ne sont pas désaisonnalisées.

<sup>2</sup> Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

# Assurance auto et habitation

iA Assurance auto et habitation (iAAH) est une filiale de la société qui commercialise des produits d'assurance auto et habitation dans la province de Québec.

L'un des avantages dont dispose iAAH pour se démarquer repose sur les clients qui lui sont recommandés par les différents réseaux de distribution de la société et qui représentent un potentiel d'achalandage unique dans l'industrie. En effet, une partie importante des clients de iAAH provient de recommandations de représentants du réseau Carrière et du réseau de la division des Services aux concessionnaires. iAAH exerce aussi des activités par l'entremise d'une filiale, nommée Prysm Assurances générales, qui établit des partenariats stratégiques afin que des distributeurs privilégiés puissent offrir ses produits.

## Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Primes directes souscrites <sup>†</sup>	457	432	6 %

Les primes directes souscrites ont atteint, en 2022, 457 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 6 % par rapport à 2021. La solide position concurrentielle de iAAH et le taux de satisfaction élevé de sa clientèle lui ont permis de générer une bonne croissance des primes dans un environnement difficile, tandis que les ventes se trouvaient freinées par les stocks de véhicules restreints et le ralentissement du marché immobilier. Notons que le volume d'affaires de iAAH a enregistré un taux de croissance annuel composé de 8 % au cours des cinq dernières années.

## Taux combiné

(%)	2022	2021	2020	2019	2018
Taux combiné	94,9	78,0	78,7	93,1	95,8

Le taux combiné, qui correspond à la somme du taux de sinistres et du taux des frais d'exploitation, s'est établi pour 2022 à 94,9 %. L'augmentation par rapport aux deux dernières années est principalement attribuable à une plus grande gravité des sinistres, du fait de l'inflation, d'une augmentation de la fréquence des vols de véhicules et du retour à la normale après la COVID. Des mesures adoptées dans les domaines de la tarification, de la souscription et du règlement de sinistres ont permis d'atténuer ces effets. En moyenne, le taux combiné est demeuré inférieur à 95 % pour les cinq dernières années.

## Perspectives<sup>1</sup> et priorités d'affaires

Le principal objectif consistera à générer la croissance, essentiellement organique, stimulée par différentes initiatives d'expérience client et par les réseaux existants.

Au cours des prochaines années, iAAH se concentrera sur l'accélération de sa transformation numérique, un facteur clé pour sa croissance future. L'objectif est d'améliorer l'expérience des clients, des employés et des partenaires en repensant les interactions et en intégrant l'automatisation et l'analyse de données dans les principaux processus opérationnels. L'éventail d'activités de la société et la centralisation des initiatives liées à l'expérience client devraient mener à de belles possibilités de synergie.

### Produits et services

- Assurance auto et habitation

### Émetteurs et filiales

- iA Assurance auto et habitation
- Prysm Assurances générales
- Surex

### Réseaux affiliés et de distribution

- Ventes directes provenant d'activités publicitaires
- Partenariats privilégiés
- Recommandations de clients provenant des réseaux de iA Groupe financier

## Surex

Surex est un courtier d'assurance en ligne. Combinant fonctions libre-service et conseillers expérimentés, il se distingue en tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada. Avec ses quelque 200 employés, Surex a déjà servi plus de 51 000 clients à ce jour et traite chaque année plus de 70 000 polices, ce qui représente un volume annuel de primes de plus de 146 millions de dollars. En 2022, en plus d'avoir affiché une croissance de 12 %, Surex est parvenu à diversifier davantage ses sources de clients potentiels en investissant dans sa stratégie d'engagement direct auprès du client. Il a aussi lancé un programme de recommandations pour les clients des Services aux concessionnaires en Alberta et intégré un nouvel assureur pour améliorer son offre. En 2023 et au cours des années à venir, tout en continuant d'améliorer leur modèle d'affaires pour croître efficacement, Surex et iA se concentreront sur des projets présentant un haut potentiel de synergie comme la mise en œuvre d'occasions de vente croisée, améliorant ainsi l'expérience client et la croissance, tout en appuyant les réseaux de conseillers de iA.

<sup>1</sup> Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

# Rentabilité

## Faits saillants

La société a terminé l'année 2022 avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 817 millions de dollars, comparativement à 830 millions de dollars en 2021. Le résultat par action ordinaire (BPA) dilué s'élève à 7,65 \$ pour 2022, comparativement à 7,70 \$ un an plus tôt. Pour sa part, le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) s'établit à 12,3 % pour l'année, comparativement à 13,2 % en 2021. En ce qui concerne les activités de base, le BPA tiré des activités de base se chiffre à 8,85 \$ pour 2022, et dépasse de 6 % celui de 2021, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires tiré des activités de base s'élève à 14,2 %, au même niveau que celui enregistré un an plus tôt. Ces deux dernières mesures s'inscrivent, pour 2022, dans la fourchette cible en termes d'indications fournies aux marchés en début d'année.

## Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	2020	2019	2018
Résultat attribué aux actionnaires	842	852	633	709	634
Moins : dividendes sur actions privilégiées	25	22	22	22	21
<b>Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires</b>	<b>817</b>	<b>830</b>	<b>611</b>	<b>687</b>	<b>613</b>
Résultat par action ordinaire (BPA)					
De base	7,68 \$	7,73 \$	5,71 \$	6,43 \$	5,62 \$
Dilué	7,65 \$	7,70 \$	5,70 \$	6,40 \$	5,59 \$
Dilué tiré des activités de base <sup>†</sup>	8,85 \$	8,31 \$	7,12 \$	6,55 \$	s. o.
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires <sup>†</sup>	12,3 %	13,2 %	10,6 %	12,9 %	12,5 %
ROE tiré des activités de base <sup>†</sup>	14,2 %	14,2 %	13,3 %	13,1 %	s. o.

## Analyse selon la provenance du bénéfice

L'analyse de rentabilité ci-dessous, selon la provenance du bénéfice, présente les principaux éléments qui ont eu une incidence sur les résultats financiers de 2022 par rapport aux attentes établies par la direction de la société. Les mesures présentées dans cette analyse ne sont pas conformes aux IFRS. Elles complètent l'information présentée à la sous-section « Analyse selon les résultats financiers » ci-dessous et fournissent des indicateurs additionnels qui permettent d'évaluer la performance financière.

**Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur<sup>†</sup>** – Le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur reflète les estimations qui ont été jugées les meilleures par la direction au moment de l'élaboration du budget pour l'année 2022, soit à la fin de 2021. Cependant, pour les secteurs liés à l'épargne, le bénéfice anticipé est mis à jour trimestriellement afin de rendre compte de l'évolution des marchés financiers et des entrées nettes de fonds. À 982 millions de dollars, le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur pour 2022 a augmenté de 6 % ou de 55 millions de dollars (avant impôts) par rapport à 2021. Cette progression s'explique principalement par la croissance organique de trois secteurs : l'Assurance individuelle, l'Assurance collective et les Affaires américaines. La croissance du bénéfice anticipé a connu cette année un ralentissement essentiellement attribuable aux mises à jour trimestrielles mentionnées, du fait de fluctuations défavorables des marchés.

**Gains (pertes) d'expérience par rapport au bénéfice anticipé<sup>†</sup>** – Les gains ou les pertes d'expérience représentent l'écart entre le bénéfice réalisé et celui anticipé sur l'en-vigueur. Ainsi, des gains ou des pertes d'expérience surviennent lorsque les résultats réels diffèrent de ceux qui découlent des hypothèses utilisées pour déterminer le bénéfice anticipé.

La société a terminé l'année 2022 avec des pertes d'expérience totalisant 85 millions de dollars avant impôts, comparativement à des gains totalisant 69 millions de dollars en 2021. Ce résultat s'explique essentiellement par l'incidence négative des fluctuations des marchés financiers dans les deux secteurs individuels. Il convient de souligner que les deux secteurs collectifs ont rapporté, pour 2022, des gains d'expérience.

Les paragraphes qui suivent détaillent les résultats de 2022 pour les cinq secteurs d'activité de la société.

- **Assurance individuelle** – Une perte d'expérience de 42 millions de dollars avant impôts a été enregistrée en 2022, comparativement à un gain de 59 millions de dollars en 2021. Les pertes de 2022 découlent pour l'essentiel de l'incidence négative de fluctuations des marchés financiers sur les polices d'assurance vie universelle et le niveau des actifs appariant les réserves en assurance individuelle, que n'aura pas suffi à contrebalancer l'incidence positive du comportement et de l'expérience des titulaires de polices en 2022, et ce, sur les plans de la mortalité, de la morbidité et des abandons, tout particulièrement.
- **Gestion de patrimoine individuel** – Un écart défavorable de 34 millions de dollars avant impôts a été inscrit dans ce secteur en 2022, comparativement à un écart favorable de 9 millions de dollars en 2021. En 2022, les résultats de la plupart des unités d'exploitation du secteur ont été inférieurs aux prévisions, du fait des conditions de marché défavorables et, dans une moindre mesure, de dépenses plus élevées.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



- **Assurance collective** – Le secteur a enregistré un gain d'expérience de 6 millions de dollars avant impôts en 2022, comparativement à un gain de 10 millions de dollars en 2021. Le gain de cette année provient de la division des Services aux concessionnaires, fruit d'une expérience favorable en matière de réclamations et de crédit du côté des prêts automobiles. Les résultats dans la division des Marchés spéciaux avoisinent les prévisions, tandis que la division des Régimes d'employés a connu des résultats inférieurs aux attentes, surtout en raison de dépenses plus élevées.
- **Épargne et retraite collectives** – Le secteur a enregistré un écart favorable de 7 millions de dollars avant impôts en 2022, en comparaison d'un écart défavorable de 12 millions de dollars un an plus tôt. Le résultat de 2022 s'explique pour l'essentiel par une expérience favorable en matière de longévité.
- **Affaires américaines** – Une perte d'expérience de 22 millions de dollars avant impôts a été enregistrée en 2022 par rapport au bénéfice anticipé sur l'en-vigueur, pour lequel on prévoyait une augmentation de 17 % d'une année à l'autre, comparativement à un gain de 3 millions de dollars l'année précédente. Dans la division de l'Assurance individuelle, les résultats en 2022 ont été supérieurs aux prévisions, du fait d'une expérience favorable en matière de mortalité et d'abandons. Dans la division des Services aux concessionnaires, des résultats inférieurs aux prévisions ont été enregistrés en raison principalement de ventes plus faibles que prévu, attribuables aux stocks de véhicules qui demeurent bas et de coûts de financement plus élevés pour les clients.

**Impact des nouvelles ventes (drain)<sup>†</sup>** – Le *drain* est une charge à laquelle doit faire face une compagnie d'assurance, essentiellement attribuable aux dépenses à l'établissement de nouvelles polices. Certains produits ont des caractéristiques qui les rendent plus exigeants que d'autres en ce qui concerne le *drain*, comme les produits qui comportent des garanties à long terme. Notons que si l'expérience se déroule comme prévu au cours des années suivant l'émission d'un contrat, le profit réalisé couvre, entre autres, la charge liée à l'émission du contrat. Dans le secteur de l'Assurance individuelle et dans la division de l'Assurance individuelle du secteur des Affaires américaines, l'impact des nouvelles ventes a consisté en un gain de 47 millions de dollars avant impôts pour l'année 2022, comparativement à un *drain* de 15 millions de dollars l'année précédente. Le gain de 2022, exprimé en pourcentage des ventes (qui sont mesurées par les primes annualisées de première année) s'est établi à 8 % en 2022, comparativement à un *drain* de 3 % en 2021. Le *drain* pour 2022 est ainsi très favorable et supérieur à l'indication donnée aux marchés en début d'année, ce qui s'explique par la prise en compte, dans le calcul, d'une partie de l'augmentation des taux d'intérêt de 2022 et, dans une moindre mesure, par l'incidence favorable des ventes.

**Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction<sup>†</sup>** – À la fin de chaque trimestre, la société s'assure de la suffisance de ses provisions compte tenu du contexte économique existant. De plus, à la fin de chaque année, la société procède à une mise à jour de ses hypothèses d'évaluation afin de tenir compte des plus récents développements dans l'environnement économique et financier de même que de ses propres résultats et de ceux de l'industrie en matière notamment de mortalité, de morbidité, d'abandons et de coûts unitaires.

En 2022, les mesures prises par la direction et les changements dans les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des passifs nets relatifs aux contrats d'assurance (pour les affaires sans participation) ont exercé un impact légèrement négatif sur le bénéfice d'exploitation de 2 millions de dollars avant impôts en fin d'année, qui peut être réparti comme suit :

- Les réserves pour la mortalité, la morbidité et le comportement des titulaires de polices ont été renforcées à la lumière, essentiellement, de la mise à jour annuelle des études d'expérience, de l'application d'un nouveau tableau de mortalité de l'Institut canadien des actuaires (ICA) et d'un ajustement à la baisse du niveau des primes excédentaires prévues dans les polices d'assurance vie universelle;
- En ce qui concerne les hypothèses économiques, des réserves ont été libérées, décision qui se fondait principalement sur la mise à jour annuelle des hypothèses en matière de rendement, l'impact des augmentations de taux d'intérêt sur les provisions de garantie financière et la libération de protections macroéconomiques dans le contexte de la transition vers les normes IFRS 9 et 17;
- En ce qui concerne les dépenses et autres éléments, les réserves ont été renforcées sur la base, essentiellement, de la mise à jour annuelle des études de dépenses.

De plus, dans le contexte de ses initiatives continues de gestion des risques, la société a signé un traité de réassurance dans sa division de l'Assurance individuelle des Affaires américaines. Cette entente est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022, et a généré un gain de 53 millions de dollars avant impôts au troisième trimestre.

Pour plus de détails, vous référer à la note 14 des états financiers intitulée *Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement*.

**Revenu sur le capital<sup>†</sup>** – Le revenu sur le capital correspond au revenu tiré des placements dans lesquels le capital de la société est investi, moins toutes les dépenses engagées pour générer ce revenu. La société considère aussi dans le revenu sur le capital les frais de financement provenant des débentures, l'amortissement des actifs intangibles en lien avec des acquisitions et les résultats de la filiale iA Auto et habitation (iAAH). Le revenu sur le capital s'élève à 22 millions de dollars avant impôts pour l'année 2022, comparativement à 125 millions de dollars pour 2021. Le résultat inférieur en 2022 s'explique principalement par l'ajustement des valeurs comptables des logiciels, des locaux et de l'ameublement et l'incidence de l'interprétation comptable sur la décision du Conseil des normes comptables internationales par rapport à l'infonuaigique, deux facteurs remontant au troisième trimestre. L'expérience défavorable et les dépenses plus élevées à mesure que la transformation numérique s'accélère augmentent la pression sur les résultats de iAAH.

**Impôts sur le revenu<sup>†</sup>** – Les impôts sur le revenu représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs sur la vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants. Ils sont considérés comme une dépense aux fins de calcul du bénéfice d'exploitation. Les impôts sur le revenu se sont chiffrés à 175 millions de dollars en 2022, pour un taux d'impôt effectif qui était ainsi de 17,2 %.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Résultats selon les activités de base

Les mesures financières basées sur les résultats tirés des activités de base sont des mesures non-IFRS utilisées pour mieux comprendre la capacité de la société à générer des bénéfices durables.

Les résultats tirés des activités de base excluent des résultats divulgués selon les mesures financières IFRS, les impacts des éléments qui créent de la volatilité dans ces résultats ou qui, selon la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la société. Le tableau ci-dessous présente les six types d'ajustements appliqués au résultat par action (BPA) divulgué pour calculer le BPA tiré des activités de base.

Ces ajustements visent notamment l'impact des variations des marchés financiers, les changements d'hypothèses actuarielles, les différents impacts des acquisitions et la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS.

Le BPA tiré des activités de base de 8,85 \$ en 2022 est supérieur de 6 % à celui de 2021.

### Rapprochement du BPA divulgué avec le BPA tiré des activités de base, selon la définition des revenus tirés des activités de base établie pour l'année 2021

	2022	2021
<b>Résultat par action ordinaire (BPA, dilué)</b>	<b>7,65 \$</b>	<b>7,70 \$</b>
<b>Ajustements :</b>		
Impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction	0,51 \$	(0,21 \$)
Changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction	(0,36 \$)	(0,02 \$)
Gains ou pertes liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	0,16 \$	0,10 \$
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	0,59 \$	0,52 \$
Charge de retraite non liée aux activités de base	0,20 \$	0,22 \$
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	0,09 \$	—
<b>BPA tiré des activités de base<sup>†</sup></b>	<b>8,85 \$</b>	<b>8,31 \$</b>

### Rapprochement de certaines mesures non conformes aux IFRS avec les IFRS

Le tableau qui suit permet d'effectuer le rapprochement entre le bénéfice d'exploitation et les impôts indiqués dans le tableau ci-dessus et les mesures conformes aux IFRS.

#### Rapprochement de la provenance du bénéfice avec les mesures conformes aux IFRS

(En millions de dollars)	2022	2021
<b>Composantes du bénéfice avant impôts :</b>		
Bénéfice d'exploitation (selon la provenance du bénéfice)	995	983
Revenu sur le capital (selon la provenance du bénéfice)	22	125
Bénéfice attribuable aux contrats avec participation et autres éléments	(61)	10
<b>Résultat avant impôts selon les états financiers</b>	<b>956</b>	<b>1 118</b>
<b>Impôts :</b>		
Sur le bénéfice d'exploitation et sur le revenu sur le capital	(175)	(256)
Montant relatif aux contrats avec participation et autres éléments	19	(3)
<b>Impôts selon les états financiers</b>	<b>(156)</b>	<b>(259)</b>
<b>Résultat net selon les résultats financiers</b>	<b>800</b>	<b>859</b>

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Analyse selon les résultats financiers

### Résultats annuels

Les résultats financiers de la société pour les exercices terminés les 31 décembre 2022, 2021 et 2020 sont présentés au tableau ci-dessous.

#### États des résultats consolidés

(En millions de dollars)	2022	2021	2020
<b>Produits</b>			
Primes nettes	13 109	13 164	11 196
Produits de placement	(6 600)	206	4 668
Autres produits	2 086	2 116	1 775
<b>Total</b>	<b>8 595</b>	<b>15 486</b>	<b>17 639</b>
<b>Prestations sur contrats et charges</b>			
Prestations nettes sur contrats	6 991	6 991	5 290
Transferts nets aux fonds distincts	2 369	3 278	2 872
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(6 219)	(45)	5 760
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(44)	(1)	34
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(123)	(76)	(737)
Commissions	2 352	2 180	1 788
Frais généraux	2 062	1 823	1 668
Taxes sur primes et autres taxes	154	141	129
Charges financières	97	77	73
<b>Total</b>	<b>7 639</b>	<b>14 368</b>	<b>16 877</b>
Résultats avant impôts	956	1 118	762
Moins : impôts	156	259	130
Résultat net	800	859	632
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(42)	7	(1)
Résultat net attribué aux actionnaires	842	852	633
Moins : dividendes sur actions privilégiées	25	22	22
<b>Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires</b>	<b>817</b>	<b>830</b>	<b>611</b>

#### Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

La diminution de 2 % du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires entre 2022 et 2021 s'explique par les éléments mentionnés ci-après.

#### Produits

Les produits, dont les trois composantes sont présentées au tableau ci-dessus, totalisent près de 8,6 milliards de dollars pour 2022, ce qui représente une diminution de 44 % par rapport à l'année 2021. Cette diminution est principalement liée à une diminution des produits de placement de près de 6,8 milliards de dollars, essentiellement attribuable au changement dans la juste valeur des placements, découlant des variations des taux d'intérêt, des taux de change et des marchés boursiers. En règle générale, les variations dans la juste valeur des placements sont largement neutralisées par les variations correspondantes du passif relatif aux contrats d'assurance, leur effet sur le revenu net étant donc minime. Les primes nettes ont affiché, par rapport à 2021, une variation quasi neutre de l'ordre de 0,4 %. Le recul dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel au cours de la dernière année est principalement attribuable aux produits d'épargne individuelle, comme les fonds distincts, reflétant un environnement macroéconomique difficile. La diminution des primes nettes s'est trouvée atténuée par la croissance des affaires dans les secteurs de l'Assurance individuelle, de l'Assurance collective et des Affaires américaines.

Le tableau suivant fournit plus de détails sur la composition des produits par secteurs.

#### Produits par secteurs

(En millions de dollars)	Exercice terminé le 31 décembre 2022						Total
	Assurance individuelle	Gestion de patrimoine individuel	Assurance collective	Épargne et retraite collectives	Affaires américaines	Autres	
Primes nettes	1 882	5 111	1 953	2 800	945	418	13 109
Variation p/r 2021	124	(598)	225	54	117	23	(55)
Produits de placement	(6 007)	(52)	25	(401)	(363)	198	(6 600)
Variation p/r 2021	(6 063)	97	(89)	(430)	(347)	26	(6 806)
Autres produits	121	1 746	92	116	364	(353)	2 086
Variation p/r 2021	(21)	(34)	15	(2)	13	(1)	(30)
Total	(4 004)	6 805	2 070	2 515	946	263	8 595
Variation p/r 2021	(5 960)	(535)	151	(378)	(217)	48	(6 891)

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Prestations sur contrats et charges

Les prestations sur contrats et charges ont enregistré une baisse de 6,7 milliards de dollars en 2022 par rapport à 2021. Les principaux éléments ayant contribué à cette baisse sont les suivants :

- Un changement dans les transferts nets aux fonds distincts par rapport à l'année précédente (909 millions de dollars);
- Une variation du passif relatif aux contrats d'assurance de 6,2 milliards de dollars par rapport à 2021, essentiellement attribuable à une hausse des taux d'intérêt cette année, par opposition à une diminution l'an dernier. Rappelons que la variation de ce passif au cours d'une période reflète notamment la variation de la juste valeur et du rendement des actifs appariant les provisions mathématiques, la variation des primes et prestations nettes sur contrats, les transferts nets aux fonds distincts et les variations des provisions mathématiques qui découlent des changements d'hypothèses.

La diminution des prestations sur contrats et charges a été partiellement compensée par :

- Une augmentation des commissions comparativement à l'année précédente (172 millions de dollars), découlant pour l'essentiel de la croissance dans le bloc de polices en vigueur. Les commissions correspondent à la rémunération des conseillers financiers pour les nouvelles ventes, les partenaires des réseaux de distribution et certains contrats en vigueur;
- Une augmentation des dépenses générales, essentiellement attribuable à la croissance des affaires et aux initiatives numériques (239 millions de dollars).

## Impôts

Les états financiers consolidés indiquent une charge d'impôts de 156 millions de dollars en 2022, comparativement à une de 259 millions de dollars en 2021. Ces montants représentent la charge fiscale de la société nette de tous les ajustements pour les années antérieures, et la diminution en 2022 découle principalement d'un revenu inférieur avant impôts et d'ajustements pour les années antérieures.

## Résultats trimestriels

Voici un résumé des résultats trimestriels, tirés des états financiers de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. L'analyse suivante porte principalement sur les résultats du quatrième trimestre de 2022. La terminologie utilisée dans les parties qui suivent est la même que celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

### Primes nettes

Les primes nettes ont connu une hausse de 4 % au quatrième trimestre de 2022, si on compare au trimestre correspondant de l'année précédente, et s'établissent à près de 3,5 milliards de dollars pour la période. Cette variation s'explique principalement par la croissance marquée des primes nettes dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, partiellement contrebalancée toutefois par une diminution dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

La variation des marchés boursiers, l'importance des primes investies dans les fonds distincts et la réalisation de nouvelles ententes avec des groupes de grande taille dans les deux secteurs qui distribuent leurs produits aux entreprises et aux groupes, notamment, contribuent à la fluctuation des primes d'un trimestre à un autre.

Notons que les primes nettes incluent les sommes investies par les assurés dans les fonds distincts de la société, mais excluent celles investies par les clients dans les fonds communs de placement.

### Produits de placement

Au cours du quatrième trimestre de 2022, les produits de placement ont enregistré une baisse de 1 715 millions de dollars, si on compare au même trimestre de 2021. La baisse au cours du quatrième trimestre de 2022 découle principalement de variations de la juste valeur des placements en obligations et des instruments financiers dérivés appariant le passif relatif aux contrats d'assurance, essentiellement attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt.

Notons que les produits de placement évoluent généralement en grande partie en fonction de la juste valeur des placements, qui découle de l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et de l'écart des émetteurs, notamment en ce qui touche les obligations, les actions et les instruments financiers dérivés. Les produits de placement varient aussi en fonction des revenus d'intérêts, des dividendes et des revenus locatifs des immeubles et des profits et des pertes réalisés sur disposition d'actifs disponibles à la vente.

Sur le plan comptable, la majorité des obligations et des actions sont des titres classés « Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net » et sont utilisées comme actifs sous-jacents aux provisions mathématiques. La variation de la juste valeur de ces actifs se reflète par conséquent dans l'augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance.

### Autres produits

Les autres produits sont constitués des honoraires liés à la gestion des fonds distincts et des fonds communs de placement, des revenus tirés des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) ainsi que des revenus d'honoraires provenant des filiales de courtage et des actifs gérés pour des tiers. Au quatrième trimestre de 2022, les autres produits ont connu une baisse de 47 millions de dollars, soit de 8 %, si on compare avec le même trimestre de 2021. Cette variation provient majoritairement du segment de la Gestion de patrimoine individuel.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

(En millions de dollars)	Assurance individuelle		Gestion de patrimoine individuel		Assurance collective		Épargne et retraite collectives		Affaires américaines		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>Provenance du bénéfice<sup>†</sup> :</b>												
Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur	409	384	269	284	129	98	25	33	150	128	982	927
Gains (pertes) d'expérience	(42)	59	(34)	9	6	10	7	(12)	(22)	3	(85)	69
Gain ( <i>drain</i> ) sur les ventes	37	(9)	—	—	—	—	(1)	—	11	(6)	47	(15)
Changements d'hypothèses	(115)	31	4	1	8	(3)	85	(31)	69	4	51	2
Bénéfice d'exploitation	289	465	239	294	143	105	116	(10)	208	129	995	983
Revenu sur le capital	70	108	(15)	22	(18)	5	6	10	(21)	(20)	22	125
Impôts	(38)	(119)	(38)	(86)	(30)	(31)	(33)	—	(36)	(20)	(175)	(256)
Résultat net attribué aux actionnaires	321	454	186	230	95	79	89	—	151	89	842	852
Moins : dividendes sur actions privilégiées	17	16	4	3	2	2	2	1	—	—	25	22
<b>Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires</b>	<b>304</b>	<b>438</b>	<b>182</b>	<b>227</b>	<b>93</b>	<b>77</b>	<b>87</b>	<b>(1)</b>	<b>151</b>	<b>89</b>	<b>817</b>	<b>830</b>

## Résultats trimestriels

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Produits</b>								
Primes nettes	3 492	2 871	3 132	3 614	3 353	3 332	3 104	3 375
Produits de placement	352	463	(3 418)	(3 997)	2 067	(41)	1 730	(3 550)
Autres produits	510	514	527	535	557	543	510	506
<b>Total</b>	<b>4 354</b>	<b>3 848</b>	<b>241</b>	<b>152</b>	<b>5 977</b>	<b>3 834</b>	<b>5 344</b>	<b>331</b>
Résultat avant impôts	256	262	245	193	292	289	304	233
Impôts	45	48	27	36	68	63	69	59
Résultat net	211	214	218	157	224	226	235	174
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(29)	(4)	(9)	—	10	3	(1)	(5)
Résultat net attribué aux actionnaires	240	218	227	157	214	223	236	179
Moins : dividendes sur actions privilégiées	11	3	5	6	5	6	5	6
<b>Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires</b>	<b>229</b>	<b>215</b>	<b>222</b>	<b>151</b>	<b>209</b>	<b>217</b>	<b>231</b>	<b>173</b>
Résultat par action ordinaire								
De base	2,18 \$	2,03 \$	2,07 \$	1,40 \$	1,95 \$	2,01 \$	2,16 \$	1,61 \$
Dilué	2,17 \$	2,03 \$	2,06 \$	1,40 \$	1,94 \$	2,01 \$	2,15 \$	1,61 \$
Transferts nets aux fonds distincts	392	191	547	1 239	1 004	1 018	845	411
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	897	497	(3 344)	(4 269)	1 890	96	1 789	(3 820)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'investissement	4	3	(24)	(27)	5	1	7	(14)
Actif total du fonds général	50 091	49 945	48 868	51 835	55 082	54 226	53 160	52 238
Actif net des fonds distincts	37 334	35 469	35 625	38 874	39 577	36 886	35 837	33 437

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

# Situation financière

## Capitalisation et solvabilité

### Capitalisation<sup>†</sup>

La structure du capital de iA Société financière se répartit en trois catégories de capitaux : les capitaux propres, les débetures ainsi que les comptes des contrats avec participation. Au 31 décembre 2022, le capital<sup>†</sup> de la société atteignait plus de 8,6 milliards de dollars, comparativement à près de 8,7 milliards un an plus tôt. Les capitaux propres et les comptes de contrats avec participation constituaient 83 % du capital total à la fin de 2022.

La variation en 2022 est principalement attribuable à la diminution du cumul des autres éléments du résultat global (CAERG) résultant de taux d'intérêt croissants et, dans une moindre mesure, de la diminution du nombre d'actions ordinaires en raison de rachats d'actions. Ces diminutions ont été en partie compensées par une augmentation des résultats non distribués, à la suite des bénéfices réalisés au cours de l'année, nets des dividendes versés aux actionnaires ordinaires.

### Structure du capital

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Capitaux propres					
Actions ordinaires	1 675	1 706	1 674	1 666	1 656
Actions privilégiées <sup>1</sup>	525	525	525	525	525
Résultats non distribués <sup>2,3</sup>	5 331	4 963	4 170	3 823	3 440
Surplus d'apport	17	17	20	18	23
CAERG <sup>4</sup>	(414)	(14)	83	56	23
Total partiel	7 134	7 197	6 472	6 088	5 667
Débetures <sup>1</sup>	1 500	1 450	1 449	1 050	901
Comptes des contrats avec participation <sup>4</sup>	6	48	41	42	52
<b>Total</b>	<b>8 640</b>	<b>8 695</b>	<b>7 962</b>	<b>7 180</b>	<b>6 620</b>

### Levier financier<sup>†</sup> et ratio de couverture<sup>†</sup>

Le ratio d'endettement<sup>†</sup>, tel que mesuré par les débetures par rapport à la structure du capital, était de 17,4 % au 31 décembre 2022, et si on ajoute les actions privilégiées aux débetures, il s'élevait à 23,4 %. L'augmentation de ces ratios s'explique par la valeur nette entre le rachat de 250 millions de dollars de débetures subordonnées et l'émission de 300 millions de dollars de débetures subordonnées non garanties (les premières obligations durables de la société) en février 2022.

Au 31 décembre 2022, le ratio de couverture<sup>†</sup> était de 13,2x, comparativement à 16,1x au 31 décembre 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable à un bénéfice avant impôts inférieur et à des dépenses de financement plus élevées, résultant de la gestion du capital en 2022. Le ratio de couverture correspond au ratio du bénéfice des douze derniers mois avant impôts et frais financiers liés aux intérêts, par rapport aux frais financiers liés aux intérêts et aux dividendes.

### Ratios d'endettement et ratio de couverture

	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Ratios d'endettement <sup>†</sup>					
Débetures/structure du capital	17,4 %	16,7 %	18,2 %	14,6 %	13,6 %
Débetures et actions privilégiées/structure du capital	23,4 %	22,7 %	24,8 %	21,9 %	21,5 %
Ratio de couverture (en nombre de fois) <sup>†,5</sup>	13,2x	16,1x	11,7x	16,6x	14,6x

<sup>1</sup> Éléments pris en compte dans le calcul du ratio d'endettement, considérés comme de la dette à long terme

<sup>2</sup> Au quatrième trimestre de 2018, la société a effectué un ajustement relatif à l'estimation du passif d'impôts liée aux périodes antérieures en abaissant de 58 millions de dollars les résultats non distribués au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

<sup>3</sup> Au quatrième trimestre de 2019, un ajustement a été effectué rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2018 en transférant 7 millions de dollars des résultats non distribués aux comptes des contrats avec participation.

<sup>4</sup> CAERG : cumul des autres éléments du résultat global

<sup>5</sup> Calculé en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des dividendes sur actions privilégiées et des primes versées au rachat d'actions privilégiées (s'il y a lieu)

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



## Solvabilité

Lors de la création de la société de portefeuille iA Société financière, la société s'est engagée à suivre la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) de l'Autorité des marchés financiers. Le ratio de solvabilité<sup>†</sup> de la société s'établissait à 126 % au 31 décembre 2022, comparativement à 134 % au 31 décembre 2021. Cette diminution s'explique essentiellement par des variations macroéconomiques défavorables, le rachat d'actions dans le cadre du programme d'offre publique dans le cours normal des activités, ainsi que les mesures prises par la direction et les ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition vers IFRS 9 et IFRS 17. Ces facteurs ont plus que contrebalancé le solide apport de la génération organique de capital<sup>†</sup>, net des initiatives numériques, des effets d'une entente de réassurance signée en 2022 et de l'impact net positif du rachat et de l'émission de débentures de février. Il convient de souligner que la plupart des effets négatifs des ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition se trouveront inversés une fois les normes IFRS 9 et 17 en vigueur. Le ratio de solvabilité de la société est demeuré, en 2022, bien au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 %.

Comme mentionné plus tôt, la génération organique de capital<sup>†</sup> a été très forte tout au long de l'année, la société ayant généré, en 2022, environ 550 millions de dollars en capital supplémentaire, dépassant ainsi la fourchette cible de 450 à 525 millions de dollars pour l'année. La très bonne génération organique de capital devrait se poursuivre en 2023, et la société prévoit conserver un ratio de solvabilité à l'intérieur ou au-dessus de la fourchette cible pour iA Société financière<sup>6</sup>.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Capitaux disponibles	4 781	4 982
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	4 621	5 261
Coussin de solvabilité global	7 481	7 640
<b>Ratio de solvabilité<sup>†</sup></b>	<b>126 %</b>	<b>134 %</b>

## Capitaux propres et financement

### Rachat et émission d'instruments financiers

En février 2022, iA Assurance a racheté les débentures subordonnées qu'elle avait émises en février 2015, représentant un capital de 250 millions de dollars et portant intérêt au taux de 2,64 %.

En février 2022, iA Société financière a émis 300 millions de dollars de débentures subordonnées à taux fixe/variable de 3,187 %.

En juin 2022, iA Société financière a émis 250 millions de dollars de billets de capital à recours limité à taux fixe/variable de 6,611 %. Dans le cadre de l'émission des billets, elle a aussi émis 250 000 actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A.

En juin 2022, iA Assurance a racheté ses actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série G émises en juin 2012, pour le prix total de 250 millions de dollars.

### Débentures

La société comptabilisait quatre séries de débentures, dont une émises par iA Assurance, dans son bilan au 31 décembre 2022, d'une valeur comptable totale de 1 494 millions de dollars. Ces quatre séries, qui sont détaillées dans un tableau plus loin dans cette section, ont été classées comme des passifs financiers au coût amorti. Rappelons que les débentures représentent des créances directes non garanties de la société, qui sont subordonnées à celles des titulaires de polices et des autres créanciers. En 2022, la charge de financement, composée d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission, s'élevait à 45,7 millions de dollars, comparativement à 41,6 millions en 2021.

### Billets de capital à recours limité

La société avait à son bilan, le 31 décembre 2022, des billets de capital à recours limité, d'une valeur comptable totale de 250 millions de dollars. Ces billets, qui sont détaillés dans le tableau plus loin dans la présente section, ont été classifiés comme autres instruments de capitaux propres au coût. Ils représentent une obligation à recours limité directe non garantie de la société. À ce titre, le recours du porteur des billets est limité à la quote-part des actifs de la fiducie à recours limité, constituée d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A. En 2022, les coûts de distribution et de transaction se sont chiffrés à 9,6 millions de dollars et ont été comptabilisés directement dans les résultats non distribués.

### Actions ordinaires en circulation

La société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires et toutes les actions ordinaires comportent un seul droit de vote. De plus, aucun actionnaire ne peut acquérir, directement ou indirectement, 10 % ou plus des actions avec droit de vote de iA Société financière et les actions ordinaires de la filiale iA Assurance doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Société financière. Les actions ordinaires de iA Société financière se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG. (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur, notamment, la constitution juridique de iA Groupe financier.)

<sup>6</sup> Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Au 31 décembre 2022, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 104 772 775, soit 2 784 802 actions de moins qu'au 31 décembre 2021. Cette diminution est principalement attribuable au rachat et à l'annulation d'actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités de la société, légèrement contrebalancés par l'exercice d'options d'achat d'actions destiné notamment aux membres de la direction.

### Actions ordinaires

(En millions)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre d'actions ordinaires en circulation	105	108	107	107	109

### Cours de l'action et capitalisation boursière

iA Groupe financier est devenue une société à capital-actions en février 2000. Le titre de la société a commencé à se négocier sur le parquet de la Bourse de Toronto le 3 février 2000, à un prix de 7,875 \$, en tenant compte de la subdivision des actions ordinaires de la société, à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 16 mai 2005. Le titre de la société a clôturé l'année 2022 à 79,27 \$. La capitalisation boursière de la société s'établissait ainsi légèrement au-dessus de 8,3 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 10 % de la capitalisation en 2022.

### Cours de l'action et capitalisation boursière

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Cours de l'action	79,27 \$	72,38 \$	55,18 \$	71,33 \$	43,57 \$
Capitalisation boursière	8 305	7 785	5 908	7 630	4 731

### Valeur comptable par action ordinaire<sup>7</sup>

La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 63,06 \$ à la fin de l'année 2022, ce qui représente une progression de près de 2 % au cours de l'année. Cette progression provient essentiellement de l'apport des résultats non distribués nets des dividendes payés durant l'année 2022. En 2022, la croissance de cette mesure a été freinée par des pertes non réalisées sur des actifs disponibles à la vente dans les autres éléments du résultat global, sans quoi la valeur comptable aurait crû cette année de plus de 9 %.

### Valeur comptable par action ordinaire

	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur comptable par action ordinaire <sup>7</sup>	63,06 \$	62,01 \$	55,52 \$	51,99 \$	47,34 \$

### Actions privilégiées

En 2022, la filiale iA Assurance a versé 18 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires privilégiés qui détenaient des actions de catégorie A des séries B, G et I. Le capital de iA Assurance comporte actuellement des actions privilégiées de catégorie A – séries B et I réparties en deux séries, comme présenté au grand tableau plus loin dans cette section.

### Dividendes

En juillet 2022, la société a haussé de 8 %, de 0,6250 \$ à 0,6750 \$, le dividende trimestriel versé par action ordinaire. Ainsi, 2,6000 \$ par action ordinaire ont été versés en 2022 comparativement à 2,0800 \$ en 2021, ce qui représente une hausse de 25 %. Au total, la société a versé 277 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires ordinaires au cours de 2022. Le ratio de distribution du dividende<sup>†</sup> pour l'année s'établit à 34 % du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires, s'inscrivant ainsi dans la fourchette cible de 25 % à 35 % qui avait été donnée comme indication aux marchés au début de 2022.

### Dividendes

	2022	2021	2020	2019	2018
Dividendes versés par action ordinaire	2,60 \$	2,08 \$	1,94 \$	1,77 \$	1,59 \$
Ratio de distribution <sup>†</sup>	29 %	27 %	34 %	27 %	28 %

### Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires et les différentes catégories d'actions privilégiées.

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,6750 \$ par action ordinaire en circulation de iA Société financière, soit le même que celui annoncé au trimestre précédent. Ce dividende sera payable le 15 mars 2023 à tous les actionnaires inscrits le 24 février 2023.

<sup>7</sup> La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Au quatrième trimestre de 2022, iA Assurance a versé un dividende de 150 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions, iA Société financière. Pour le premier trimestre de 2023, le conseil d'administration de iA Assurance n'a approuvé le versement d'aucun dividende à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Aucun dividende ne sera donc versé par iA Assurance à iA Société financière au premier trimestre de 2023.

Le conseil d'administration de iA Assurance a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2023 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 24 février 2023.

Le conseil d'administration de iA Assurance a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,3000 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série I. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2023 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 24 février 2023.

Notons que tous les dividendes versés par iA Société financière sur ses actions ordinaires et par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

## Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au régime d'options d'achat d'actions adopté par le conseil d'administration en 2001, le comité des ressources humaines et de rémunération a procédé, en 2022, à l'octroi de 195 000 nouvelles options d'achat d'actions. Ces nouvelles options, qui viendront à échéance en 2032, ont été octroyées à un prix d'exercice moyen pondéré de 83,87 \$ en février 2022 et de 63,55 \$ en mai 2022. L'émission, nette des options exercées et annulées au cours de l'année, porte à 1 539 133 le nombre d'options d'achat d'actions en circulation, ce qui représente 1,47 % du nombre d'actions émises et en circulation au 31 décembre 2022.

## Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à l'intention des détenteurs d'actions ordinaires

Ce régime permet aux participants de réinvestir automatiquement leurs dividendes dans des actions ordinaires de iA Société financière, et aussi d'acheter, en espèces, des actions ordinaires additionnelles de iA Société financière. Les actions émises dans le cadre du régime sont actuellement acquises sur le marché secondaire.

## Offre publique de rachats d'actions

Le 9 novembre 2022, la société a annoncé la clôture anticipée de l'offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal de ses activités, en vigueur depuis le 6 décembre 2021, et l'établissement d'une nouvelle OPRA. L'OPRA clôturée a donc expiré à la fermeture des marchés financiers le 11 novembre 2022, et la nouvelle OPRA a été lancée le 14 novembre 2022. En vertu de cette nouvelle OPRA, la société peut racheter dans le cours normal de ses activités, du 14 novembre 2022 au 13 novembre 2023, jusqu'à 5 265 045 actions ordinaires représentant 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Un total de 3 109 402 actions ont ainsi été rachetées et annulées en 2022, ce qui représente la somme cumulative de 213 millions de dollars.

## Actions privilégiées, débetures et autres instruments de capitaux propres – iA Société financière inc.

### Débetures subordonnées émises le 21 février 2020 et échéant le 21 février 2030

<b>Capital :</b>	400 millions de dollars
<b>Valeur comptable :</b>	398 millions de dollars
<b>Intérêt porté :</b>	2,400 % jusqu'au 21 février 2025. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) trois mois, majoré de 0,71 %, payable trimestriellement.
<b>Rachat et remboursement :</b>	Rachetables par la société à compter du 21 février 2025, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 1,8 million de dollars.

### Débetures subordonnées émises le 24 septembre 2019 et échéant le 24 septembre 2031

<b>Capital :</b>	400 millions de dollars
<b>Valeur comptable :</b>	398 millions de dollars
<b>Intérêt porté :</b>	3,072 % jusqu'au 24 septembre 2026. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 1,31 %, payable trimestriellement.
<b>Rachat et remboursement :</b>	Rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 2,0 millions de dollars.

### Débetures subordonnées émises le 25 février 2022 et échéant le 25 février 2032

<b>Capital :</b>	300 millions de dollars
<b>Valeur comptable :</b>	299 millions de dollars
<b>Intérêt porté :</b>	3,187 % jusqu'au 25 février 2027. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 0,91 %, payable trimestriellement.
<b>Rachat et remboursement :</b>	Rachetables par la société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction de 1,0 million de dollars.

### Billets de capital à recours limité émis le 1<sup>er</sup> juin 2022 et échéant le 30 juin 2022

<b>Capital :</b>	250 millions de dollars
<b>Valeur comptable :</b>	250 millions de dollars
<b>Intérêt porté :</b>	6,611 % jusqu'au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, le taux d'intérêt sur ces billets sera rajusté à un taux d'intérêt annuel égal au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans, majoré de 4,00 %.
<b>Rachat et remboursement :</b>	Rachetables par la société à compter du 30 juin 2027, et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

<b>Actions privilégiées de catégorie A - série A émises le 25 mai 2022 dans le cadre de l'émission de billets de capital à recours limité (ci-après, les « billets ») le 1<sup>er</sup> juin 2022</b>	
<b>Nombre :</b>	250 000
<b>Détenues par :</b>	Les actions privilégiées de catégorie A – série A sont détenues par le fiduciaire à recours limité, la Société de fiducie Computershare du Canada, en tant qu'actif fiduciaire (la « fiducie à recours limité »). Advenant le non-versement des intérêts ou du capital des billets à leur échéance, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa quote-part de l'actif de la fiducie à recours limité qu'il détient, lequel actif sera constitué des actions de la série A, sauf dans certaines circonstances particulières.
<b>Capital :</b>	250 millions de dollars
<b>Valeur comptable :</b>	Détenues par la fiducie à recours limité et, de ce fait, éliminées des états financiers consolidés de la société
<b>Dividende :</b>	Dividende semi-annuel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 66,11 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 4,00 %. La fiducie à recours limité a renoncé à son droit de recevoir tout dividende sur les actions privilégiées de catégorie A – série A jusqu'à révocation.
<b>Droit de vote :</b>	Aucun droit de vote
<b>Conversion :</b>	Aucune
<b>Rachat et remboursement :</b>	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 30 juin 2027 et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin inclusivement.

### Actions privilégiées, débetures et autres instruments de capitaux propres – Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

<b>Actions privilégiées de catégorie A – série B</b>	
<b>Nombre :</b>	5 000 000
<b>Capital :</b>	125 millions de dollars
<b>Valeur comptable :</b>	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
<b>Dividende :</b>	Dividende trimestriel non cumulatif et fixe dont le montant est de 0,2875 \$ par action privilégiée
<b>Droit de vote :</b>	Aucun droit de vote
<b>Conversion :</b>	Ne sont pas convertibles en actions ordinaires, convertibles en actions privilégiées de catégorie A
<b>Rachat :</b>	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), depuis le 31 mars 2011
<b>Actions privilégiées de catégorie A – série I</b>	
<b>Nombre :</b>	6 000 000
<b>Capital :</b>	150 millions de dollars
<b>Valeur comptable :</b>	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
<b>Dividende :</b>	Dividende trimestriel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 1,20 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 31 mars 2023. Le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 2,75 %.
<b>Droit de vote :</b>	Aucun droit de vote
<b>Conversion :</b>	Convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite
<b>Rachat :</b>	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'AMF, le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite
<b>Débetures subordonnées émises le 16 septembre 2016 et échéant le 15 septembre 2028</b>	
<b>Capital :</b>	400 millions de dollars
<b>Valeur comptable :</b>	399 millions de dollars
<b>Intérêt porté :</b>	3,30 % jusqu'au 15 septembre 2023. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 2,14 %, payable trimestriellement.
<b>Rachat et remboursement :</b>	Rachetables par la société à compter du 15 septembre 2023, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 1 million de dollars.

Les lecteurs sont invités à lire les prospectus pour en savoir davantage sur les caractéristiques des actions privilégiées, des débetures et des autres instruments de capitaux propres. Les prospectus sont disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse [ia.ca](http://ia.ca), sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Contrôles et procédures

### Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par le *Règlement sur les valeurs mobilières* canadien.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2022, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2022, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### Principales méthodes comptables et actuarielles

Les états financiers consolidés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Pour plus d'information au sujet des principales méthodes comptables, voir la note 2 des états financiers consolidés de la société.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

## Autres éléments

### Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont décrites à la note 28 des états financiers consolidés de la société.

### Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2022, les obligations contractuelles et les engagements de la société s'établissaient comme suit :

#### Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(En millions de dollars)	Au 31 décembre 2022			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Déventures	1 500	—	—	1 500
Obligations locatives	110	20	52	38
Obligations d'achat	319	98	221	—
Autres obligations à long terme	4 386	2 551	1 020	815
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>6 315</b>	<b>2 669</b>	<b>1 293</b>	<b>2 353</b>

Pour de l'information additionnelle concernant les engagements envers des tiers, les engagements de placement et les marges de crédit bancaires de la société, se référer à la note 29 des états financiers consolidés.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à la société et à ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la société et de ses filiales de même que leur capacité de respecter leurs engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2022, les cotes accordées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best sont demeurées inchangées, et ce, avec une perspective stable.

### Cotes de crédit

#### IA Société financière inc.

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A-
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB+
DBRS Morningstar	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A (low)
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (high)

#### Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Déventures subordonnées	A+
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS Morningstar	Solidité financière	AA (low)
	Cote de l'émetteur	AA (low)
	Déventures subordonnées	A (high)
	Actions privilégiées	Pfd-1 (low)
A.M. Best	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa- (Superior)
	Déventures subordonnées	a (Excellent)
	Actions privilégiées	a- (Excellent)

#### Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

#### Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+ (Excellent)

#### Dealers Assurance Company

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

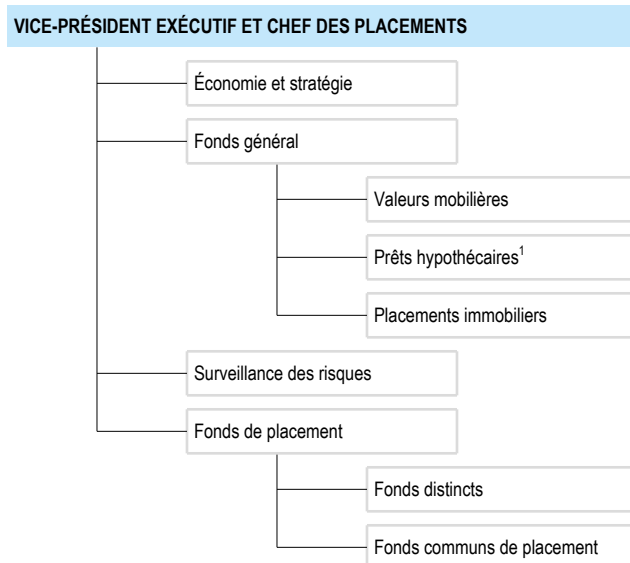
<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



# Placements

## Description du secteur

Le secteur des Placements a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la société et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de la société, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. La structure de gestion des Placements est illustrée ci-dessous.



La plupart des professionnels des placements de iA Groupe financier voient à la répartition des actifs et à la sélection des titres du fonds général ainsi qu'à celles de plusieurs fonds distincts et fonds communs de placement, en plus d'effectuer la supervision de tous les gestionnaires externes.

Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des obligations, des actions, des prêts hypothécaires, des placements immobiliers, des placements à court terme et des produits dérivés.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.) ainsi que des fonds de placement et des risques actifs. En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

### Approche d'investissement durable

La *Politique d'investissement responsable*, la *Politique de développement durable* et la *Politique sur le vote par procuration* fournissent des orientations quant à la façon dont nos équipes de placement intègrent les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux activités d'intendance et de gestion des placements, de façon cohérente et exhaustive.

Lorsque les actifs sont gérés à l'interne, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes de l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. (iAGP) sont tenus d'adhérer aux principes directeurs de la *Politique d'investissement responsable*, et d'intégrer les considérations en matière de ESG au processus d'investissement. iAGP évalue régulièrement l'application de la *Politique* dans l'ensemble de ses portefeuilles. Lorsque les actifs sont gérés par un gestionnaire externe, nous examinons sa politique et ses pratiques d'investissement responsable aussi bien dans le cadre du processus de sélection que sur une base régulière et continue.

<sup>1</sup> La société s'est retirée du marché des prêts hypothécaires résidentiels en 2020. Le portefeuille de prêts hypothécaires est désormais constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Actif sous gestion et sous administration<sup>†</sup>

iA Groupe financier gère et administre des actifs qui totalisaient 200,4 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 221,2 milliards de dollars à la fin de l'exercice précédent. La croissance des actifs s'est trouvée limitée, tout au long de 2022, par les conditions difficiles sur les marchés financiers et les taux d'intérêt croissants.

### Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Actif sous gestion <sup>†</sup>					
Fonds général	50 091	55 082	53 662	45 280	39 760
Fonds distincts	37 334	39 577	32 804	27 868	23 781
Fonds communs de placement	11 611	13 955	11 393	11 594	10 833
Autres	3 670	2 862	3 797	15 500	14 721
Total partiel	102 706	111 476	101 656	100 242	89 094
Actif sous administration <sup>†</sup>	97 717	109 687	95 830	89 246	79 678
<b>Total</b>	<b>200 423</b>	<b>221 163</b>	<b>197 486</b>	<b>189 488</b>	<b>168 772</b>

L'actif sous gestion, qui regroupe notamment les sommes du fonds général, des fonds distincts et des fonds communs de placement, ainsi que certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), totalisait 102,7 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 111,5 milliards de dollars à la fin de l'exercice précédent.

L'actif sous administration était pour sa part de 97,7 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 109,7 milliards de dollars l'année précédente. L'actif sous administration comprend essentiellement les actifs de tiers qui sont administrés par l'entremise des sociétés de courtage en fonds communs de placement (Investia Services financiers) et en valeurs mobilières (iA Gestion privée de patrimoine) de même que par la société de fiducie (iA Fiducie).

## Fonds général

### Placements du fonds général

L'objectif de la société est de gérer avec rigueur et prudence les placements en recherchant l'équilibre entre l'obtention de bons rendements et le contrôle des risques. En plus de maintenir une saine diversification des placements, tant en ce qui regarde les émetteurs et les secteurs d'activité qu'en ce qui regarde les régions géographiques, la société surveille étroitement l'appariement et elle s'assure de maintenir en tout temps un niveau suffisant de liquidités. Pour plus d'information sur le risque de liquidité et sa gestion, ainsi que sur le processus d'appariement et les mesures prises par la société pour atténuer les risques liés à ce processus, se référer à la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

La majeure partie de l'actif des fonds lié aux activités d'assurance et de rentes est principalement investie dans des titres à revenu fixe, comme les obligations, et, dans une moindre mesure, dans des titres de participation (actions). L'actif lié au capital est pour sa part investi dans des titres à revenu fixe et dans des actions privilégiées.

### Composition des placements du fonds général

À la fin de l'année 2022, 68 % des placements de la société étaient investis dans des obligations et 7 % dans des prêts hypothécaires et autres prêts, pour un total de 75 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 75 % et 79 % au cours des cinq dernières années, tandis que la proportion des actions a varié entre 7 % et 10 %.

### Placements du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Obligations	27 287	32 893	32 099	27 509	23 592
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 831	2 922	2 802	3 870	3 661
Actions	4 033	3 906	3 286	3 024	3 055
Immeubles	1 804	1 870	1 916	2 077	1 721
Autres placements	4 030	4 060	5 045	3 440	2 550
<b>Total</b>	<b>39 985</b>	<b>45 651</b>	<b>45 147</b>	<b>39 919</b>	<b>34 579</b>

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Placements par catégories d'actifs

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
<b>Portefeuille</b>	<b>40,0 G\$</b>	<b>45,7 G\$</b>
Obligations	68 %	72 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	7 %	6 %
Actions	10 %	9 %
Immeubles	5 %	4 %
Autres	10 %	9 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

## Qualité générale des placements

Au 31 décembre 2022, le montant des placements douteux nets était de 22 millions de dollars, comparativement à 17 millions de dollars un an plus tôt. Sur un portefeuille de 40,0 milliards de dollars, cela représentait 0,05 % des placements totaux (0,04 % au 31 décembre 2021). L'augmentation est le résultat net du remboursement anticipé de l'intégralité du principal et de l'intérêt couru sur une obligation douteuse et de l'ajout d'une nouvelle obligation douteuse, par suite d'une détérioration dans la qualité du crédit, qui découle de tendances changeantes liées à la pandémie.

La qualité globale des placements est demeurée très bonne en 2022.

## Placements douteux nets (excluant les prêts assurés)

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Obligations	22	17	31	10	13
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	—	—	1	3
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>31</b>	<b>11</b>	<b>16</b>

Les placements douteux nets sont composés des obligations et des prêts hypothécaires conventionnels en souffrance depuis trois mois ou plus, des prêts restructurés ainsi que d'autres prêts en défaut, et ils tiennent compte des provisions spécifiques pour pertes comptabilisées en contrepartie de ces éléments d'actif.

## Placements douteux nets en pourcentage des placements totaux

(%)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Placements douteux nets	0,05	0,04	0,07	0,03	0,05

Pour l'ensemble du portefeuille de placements, les moins-values non réalisées sur les titres de sociétés à revenu fixe classés comme disponibles à la vente s'élevaient à 277 millions de dollars au 31 décembre 2022 (36 millions de dollars au 31 décembre 2021).

## Portefeuille d'obligations

La société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 27,3 milliards de dollars au 31 décembre 2022.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 75 % du portefeuille d'obligations à la fin de 2022, comparativement à 80 % à la fin de 2021. Au 31 décembre 2022, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 275 millions de dollars (1,0 % du portefeuille d'obligations), comparativement à 309 millions de dollars au 31 décembre 2021 (0,9 % du portefeuille d'obligations).

## Obligations par cotes de crédit

Portefeuille	Aux 31 décembre	
	2022	2021
<b>Portefeuille</b>	<b>27,3 G\$</b>	<b>32,9 G\$</b>
AAA	8 %	5 %
AA	29 %	41 %
A	37 %	34 %
BBB	24 %	19 %
BB et moins	1 %	1 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2022, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 5,8 milliards de dollars, ce qui correspondait à 21 % du portefeuille obligataire (5,8 milliards de dollars, ou 18 % du portefeuille, au 31 décembre 2021).

### Portefeuille d'obligations

	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
<b>Valeur comptable du portefeuille (millions \$)</b>	<b>27 287</b>	<b>32 892</b>	<b>32 099</b>	<b>27 509</b>	<b>23 592</b>
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements	31	40	47	50	51
Municipalités	3	4	5	5	5
Sociétés – émissions publiques	45	38	31	28	26
Sociétés – émissions privées	21	18	17	17	18
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

Le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts atteignait 2,8 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 2,9 milliards de dollars un an plus tôt. En outre, la part du portefeuille titrisé par le biais du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) représentait 14 % du portefeuille, soit 380 millions de dollars à la fin de 2022.

Le portefeuille de prêts hypothécaires, à lui seul, constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels, se chiffrait à près de 1,6 milliard de dollars à la fin de 2022 et sa qualité demeurait excellente. Effectivement, le taux de délinquance était nul au 31 décembre 2022. La donnée sur le taux de délinquance tient compte des prêts hypothécaires assurés et non assurés.

### Taux de délinquance en pourcentage des prêts hypothécaires

	Aux 31 décembre				
(%)	2022	2021	2020	2019	2018
Taux de délinquance	—	—	—	0,08	0,09

Comme le montre le tableau ci-dessous, les prêts hypothécaires assurés ont représenté près des trois quarts du portefeuille de prêts hypothécaires total au cours des récentes années (71 % en 2022).

### Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

	Aux 31 décembre				
(%)	2022	2021	2020	2019	2018
<b>Valeur comptable du portefeuille (millions \$)</b>					
Prêts hypothécaires	1 612	1 866	1 892	3 076	2 999
Autres prêts – financement automobile	1 219	1 055	910	794	662
<b>Total</b>	<b>2 831</b>	<b>2 922</b>	<b>2 802</b>	<b>3 870</b>	<b>3 661</b>
Répartition des prêts hyp. par types de prêts (%)					
Prêts assurés	71	71	73	74	76
Prêts conventionnels	29	29	27	26	24
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Taux de délinquance des prêts hypothécaires (%)	—	---	—	0,08	0,09

La proportion des prêts hypothécaires garantis par des propriétés multirésidentielles s'élevait par ailleurs à 84 % au 31 décembre 2022. Cette proportion demeure au-dessus de 80 % depuis plusieurs années.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Prêts hypothécaires par types de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
<b>Portefeuille</b>	<b>1,6 G\$</b>	<b>1,9 G\$</b>
Résidentielles	—	---
Multirésidentielles	84 %	84 %
Non résidentielles	16 %	16 %

En plus des prêts hypothécaires et autres prêts, la société gère aussi des actifs pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 6,2 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (5,3 milliards de dollars au 31 décembre 2021).

## Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2022, les placements en titres de participation s'élevaient à 4,0 milliards de dollars, ou à 10 % des placements totaux de la société, comparativement à 3,9 milliards de dollars, ou à 9 %, un an auparavant.

Les placements en titres de participation, ainsi que les actions privilégiées de la société, sont utilisés pour appairer le passif à long terme des contrats d'assurance et pour couvrir des engagements liés à certains contrats d'assurance vie universelle. Le portefeuille d'actions qui sert à appairer les engagements à très long terme a produit un rendement de 8 % en 2022, tandis que les actions privilégiées de la société ont connu un rendement de -15 %. Les actions privées occupent une place de plus en plus importante au sein du portefeuille. Cette catégorie d'actions offre des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à très long terme.

## Portefeuille d'actions par types d'appariements

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
<b>Portefeuille</b>	<b>4,0 G\$</b>	<b>3,9 G\$</b>
Engagements à très long terme	60 %	54 %
Polices universelles	28 %	30 %
Capital (actions privilégiées)	12 %	15 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements faits dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers et des fonds de placement. La société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

## Portefeuille d'actions

	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
<b>Valeur comptable du portefeuille (millions \$)</b>	<b>4 033</b>	<b>3 906</b>	<b>3 286</b>	<b>3 024</b>	<b>3 055</b>
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	27	30	30	27	36
Actions privilégiées	12	18	23	19	16
Indices boursiers	7	5	2	10	10
Actions privées	54	47	45	44	38
Total	100	100	100	100	100

## Portefeuille immobilier

La société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement a diminué de 66 millions de dollars au cours de la dernière année, pour s'établir à 1,8 milliard de dollars au 31 décembre 2022. La variation de la valeur des immeubles est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à la variation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital sur certaines propriétés. Les placements immobiliers représentaient 4,5 % du portefeuille de placements total au 31 décembre 2022.

Le taux d'occupation des immeubles de placement se chiffrait à 88 % au 31 décembre 2022, comparativement à 92 % au 31 décembre 2021. Cette diminution est principalement attribuable au programme Travailler de n'importe où de iA, qui a mené la société à libérer et à regrouper certains de ses espaces de bureau à Québec, à Montréal et à Toronto. Le taux d'occupation actuel continue toutefois de se comparer favorablement à celui des immeubles locatifs commerciaux dans les grandes villes canadiennes. La durée moyenne pondérée des baux du portefeuille immobilier est de 8,8 ans, ce qui garantit des revenus à long terme stables pour la société.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Les immeubles de bureaux représentent près de 86 % des placements immobiliers.

### Immeubles de placement

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur comptable du portefeuille	1 804	1 870	1 916	2 077	1 721
Taux d'occupation	88 %	92 %	95 %	94 %	95 %

### Immeubles de placement par catégories de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
<b>Portefeuille</b>	<b>1,8 G\$</b>	<b>1,9 G\$</b>
Bureaux	86 %	87 %
Commerces de détail	5 %	6 %
Immeubles industriels	4 %	2 %
Immeubles multirésidentiels, terrains et autres	5 %	4 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

### Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

La société utilise aussi des instruments financiers dérivés dans la mise en place de stratégies d'amélioration de l'appariement des actifs supportant les passifs à long terme en assurance vie ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

La société utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition au risque de devise lorsqu'elle investit dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs supportés par ces actifs.

La société a une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 8 des états financiers consolidés de la société.

### Instruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Juste valeur nette	(480)	391
Montant nominal de référence	37 950	30 587

### Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, des avances sur contrats (la majorité des contrats d'assurance, à l'exception des contrats d'assurance temporaire, permettent aux titulaires d'obtenir une avance sur la valeur de rachat de leurs contrats), d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 4,0 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (4,1 milliards de dollars au 31 décembre 2021).

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



## Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

### Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de iA Groupe financier totalisait 48,9 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (37,3 milliards de dollars en fonds distincts et 11,6 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une diminution de 4,7 milliards de dollars par rapport à l'année 2021. Cette diminution s'explique principalement par l'environnement défavorable des marchés financiers, qui a également entraîné une diminution des ventes.

### Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(En milliards de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds distincts	37,3	39,6	32,8	27,9	23,8
Fonds communs de placement	11,6	14,0	11,4	11,6	10,8

### Gamme de fonds

iA Groupe financier propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2022, l'offre de la société comptait plus de 250 fonds destinés à ses clients, et environ la moitié de l'actif de ces fonds était géré par des équipes de placement internes.

La société a continué d'ajuster son offre de fonds distincts en 2022 en vue d'en accroître la diversité et la complémentarité tout en s'adaptant à la demande de ses clients. Dans le segment des fonds distincts proposés à l'individuel, la société a ajouté cinq fonds, dont quatre fonds d'investissement durable, pour diversifier encore davantage son offre dans ce segment de marché. Du côté des fonds communs de placement, Placements IA Clarington a aussi fait l'ajout de trois fonds au cours de l'année, dont deux fonds d'investissement durable, ainsi que d'un portefeuille de revenu à risque géré conçu pour procurer aux clients une protection accrue en cas de chute des cours. Finalement, dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, la société a apporté des améliorations mineures à sa gamme, avec trois ajouts et deux clôtures.

### Fonds de placement de iA Groupe financier

	Au 31 décembre 2022	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	37,3	76 %
Fonds communs de placement	11,6	24 %
<b>Total</b>	<b>48,9</b>	<b>100 %</b>

### Rendements des fonds de placement

L'année 2022 a été particulièrement mouvementée. Après 2020 (année du virus) et 2021 (année du vaccin et des réouvertures sur le plan économique), 2022 a été marquée par une flambée inflationniste atteignant des niveaux jamais vus depuis des décennies, qui a mené les banques centrales à hausser considérablement les taux d'intérêt pour endiguer les pressions inflationnistes. Sous l'influence de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les sanctions résultantes, les prix de l'énergie se sont envolés. Dans ce contexte, il s'est avéré difficile d'obtenir de bons rendements, tant pour les actions que pour les titres à revenu fixe, laissant peu d'options aux investisseurs pour trouver une valeur refuge.

En ce qui concerne les actions, le S&P 500, qui représente le marché boursier américain, a chuté de 18,1 % (en dollars américains) pendant l'année, mais d'un plus modeste 12,5 % en dollars canadiens, étant donné la force relative du dollar américain. L'indice Nasdaq 100, axé sur la technologie, a connu une année encore plus difficile, avec un recul de 28,1 % (en dollars canadiens). Au Canada, le S&P/TSX a fait meilleure figure, avec un résultat de -5,8 %, grâce à son exposition au secteur de l'énergie, qui a fortement bénéficié de l'augmentation des prix du pétrole. À l'étranger, le MSCI - EAEO et le MSCI - Marchés émergents, qui représentent respectivement les marchés boursiers internationaux et les marchés émergents, ont affiché un rendement de -8,2 % et de -13,9 % pour l'année (en dollars canadiens). De façon plus globale, le MSCI - Monde, qui comprend tous les pays développés, a chuté en 2022 de -12,2 % (en dollars canadiens). L'année 2022 a aussi été difficile du côté des titres à revenu fixe, étant donné la forte augmentation des taux d'intérêt. Au Canada, l'indice universel FTSE Canada, qui représente le marché des titres à revenu fixe de qualité supérieure, a connu cette année une baisse de l'ordre de -11,7 %.

Ainsi, le rendement de la vaste majorité de nos fonds a été quelque peu décevant en raison des résultats enregistrés sur les marchés publics. Ces résultats cadraient généralement avec ceux de fonds similaires offerts dans l'industrie. Les rendements de l'ensemble des fonds de placement, de même que l'information financière qui s'y rapporte, sont présentés dans les rapports financiers sur les fonds de placement préparés par iA Groupe financier.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

# Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion comporte certaines des informations exigées en vertu de la norme IFRS 7, intitulée *Instruments financiers : informations à fournir*, des Normes internationales d'information financière (IFRS) portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que groupe financier, iA Société financière doit prendre et gérer différents risques découlant de ses activités d'affaires pour créer une valeur à long terme et assurer sa viabilité.

## Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

iA Société financière définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui influera négativement sur ses affaires, sa condition financière et la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace implique donc l'identification, l'évaluation, la mesure, la compréhension, la gestion, la surveillance et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités, et l'efficacité des mesures en place pour les atténuer.

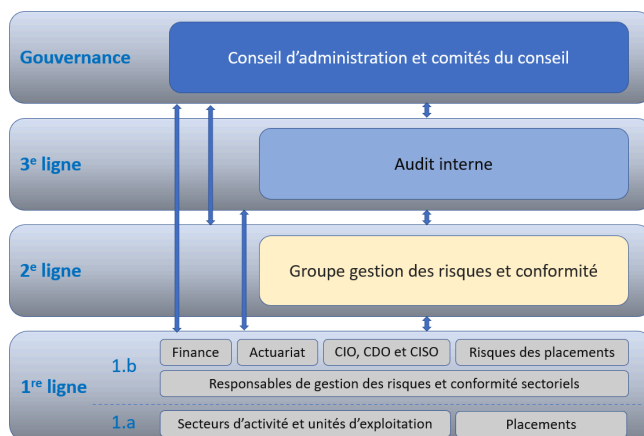
Conformément à ce principe, iA Société financière a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et pris en considération dans l'élaboration des stratégies d'affaires de la société et dans l'ensemble de ses activités. Le cadre de gestion des risques permet à la société d'assurer une saine gestion des risques – une gestion prudente – par la promotion d'une approche équilibrée entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risques. Cette approche est caractérisée par la prise en compte des risques dans la prise de décisions, l'alignement des orientations stratégiques et le respect de l'appétit pour le risque de la société et de sa tolérance au risque, c'est-à-dire, aux fins du présent cadre, l'ampleur du risque que la société est prête à accepter en lien avec son objectif stratégique et pour améliorer sa valeur à long terme.

Pour maximiser les avantages d'une gestion intégrée des risques, iA Société financière tient compte des interrelations et des interdépendances entre les risques et les mesures de contrôle, et veille à l'harmonisation des stratégies, des outils et des ressources pour offrir une gestion des risques holistique à l'échelle de la société. Le cadre de gestion des risques permet à la société de gérer son profil de risque et accroît sa capacité à agir rapidement, de façon efficace, lorsque nécessaire. Une meilleure compréhension des risques auxquels elle s'expose aide iA Société financière à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels, à prévenir les pertes et à mieux affecter ses ressources, tout en promouvant la résilience de la société. En fournissant suffisamment d'information pertinente sur l'efficacité de la gestion des risques, le cadre de gestion des risques procure aussi à la haute direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que toutes les catégories de risques sont comprises et gérées dans une perspective de réalisation des objectifs de iA Société financière. Il contribue à garantir que la société puisse remplir ses engagements envers les titulaires de polices, les créanciers et les organismes de réglementation.

Le processus de gestion des risques de la société est soutenu par une solide structure de gouvernance, une saine culture de gestion des risques et un cadre efficace qui s'adapte à l'évolution de la société, à ses activités, à son degré de maturité et à son environnement. Dans le cadre de ce processus, la société examine et améliore continuellement son cadre de gestion des risques à la lumière de sa situation financière et non financière, de la nature, de l'étendue et de la complexité de ses activités, de son profil de risque, de son plan stratégique à long terme et de l'environnement interne et externe dans lequel elle évolue.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par une politique organisationnelle dont le but est de classifier, de définir et de gérer les risques auxquels la société est exposée. La politique décrit la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques. Elle définit également les étapes clés de ce processus, notamment en matière d'identification, d'évaluation, de mesure, de gestion, de surveillance et de communication des risques. La conformité au cadre et l'application de ce cadre permettent le maintien et la promotion d'une saine culture de gestion des risques au sein de la société.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la société.



<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la société repose sur le modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». Cette approche se fonde sur la mise en œuvre de système de gestion et de contrôle des risques coordonnés dans l'ensemble de la société. En première ligne de défense se trouvent les responsables du risque, dont les secteurs d'activité, les unités opérationnelles, les secteurs d'affaires et les secteurs corporatifs, à l'exception des fonctions Gestion des risques et Conformité et de l'Audit interne, qui relèvent respectivement des deuxième et troisième lignes de défense. C'est à eux qu'incombe la responsabilité d'établir et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établi par la société, tout en veillant à l'équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'appliquer les principes, les cadres, les politiques, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies élaborées par la deuxième ligne de défense et d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs établis dans leurs champs de responsabilités respectifs.

On désigne comme la deuxième ligne de défense les fonctions Gestion des risques et Conformité, chapeautées par le vice-président exécutif et chef de la gestion des risques et par le vice-président et chef de la conformité, ainsi que toute autre personne qui entretiendrait avec le chef de la gestion des risques une relation fonctionnelle et serait responsable, en tout ou en partie, d'une question de gestion des risques et de conformité. La deuxième ligne de défense est chargée de surveiller avec objectivité et impartialité et d'analyser de façon critique les risques inhérents aux activités et aux mesures de contrôle mises en œuvre par la première ligne de défense. Il lui incombe aussi d'élaborer et de maintenir les principes, les cadres, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies nécessaires pour cerner, évaluer, mesurer, gérer, surveiller et communiquer les risques actuels et émergents. À cette fin, elle coordonne, guide et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques importants auxquels la société est exposée.

Ces deux lignes de défense travaillent ensemble pour assurer une gestion prudente et disciplinée dans la protection de la réputation et de la viabilité à long terme de la société. Elles sont aussi responsables d'informer régulièrement la haute direction et le conseil d'administration des principaux risques auxquels s'expose la société et des mesures adoptées pour les gérer.

Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec la première ligne de défense afin d'assurer la promotion d'une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, il communique les informations pertinentes à la haute direction ainsi qu'au conseil d'administration.

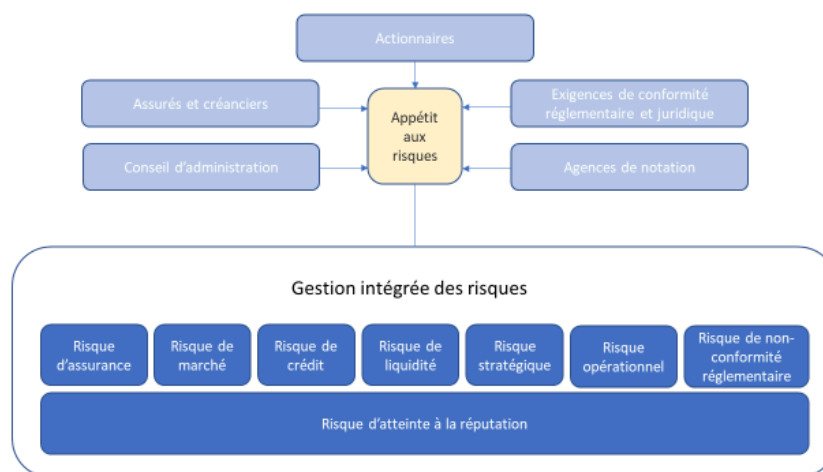
En troisième ligne de défense, l'Audit interne fournit une assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration quant au caractère adéquat et à l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des processus de contrôle internes. Il recommande des améliorations aux intervenants impliqués dans le processus et fait état de la situation au comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration, appuyé par le comité des risques, de gouvernance et d'éthique, approuve la politique organisationnelle qui régit le cadre de gestion intégrée des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la société est disposée à assumer ainsi que les tolérances et limites connexes qu'elle est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et d'améliorer sa valeur à long terme.

Le cadre de gestion intégrée des risques est appliqué dans les filiales de la société. Une relation de collaboration est établie entre l'équipe de gestion des risques de la société et celles responsables de la gestion des risques dans ses filiales, et un rapport hiérarchique fonctionnel, entre leurs équipes de conformité respectives.

Il est de plus à noter que les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la surveillance des risques et l'approbation des politiques pertinentes.

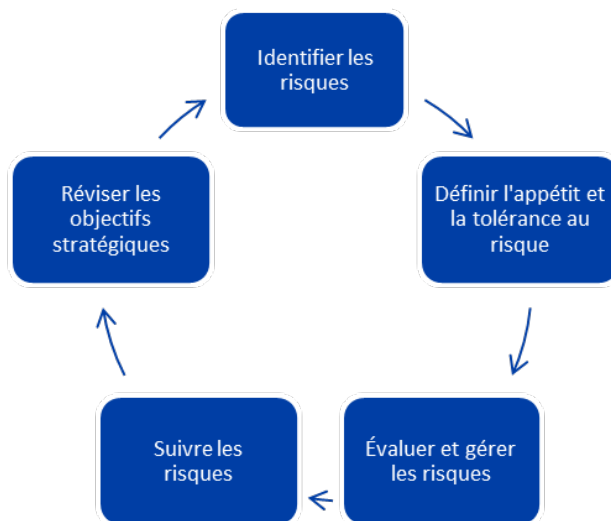
## Cadre de gestion intégrée des risques



<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent. Chacune de ces catégories de risques peut se manifester sous forme de risques actuels ou de risques émergents, et la façon dont ces risques sont pris en compte à l'échelle de l'organisation est donc modulée en conséquence.

La gestion des risques est un processus qui vise à garantir une gestion adéquate des risques et à en assurer la conformité avec l'appétit et la tolérance de iA Société financière en la matière. Le processus itératif et continu comporte cinq étapes, illustrées dans le diagramme ci-dessous.



Bien que les étapes du processus soient les mêmes pour toutes les catégories de risques, chacune de ces catégories exige une stratégie de gestion sur mesure aux fins d'identification, d'évaluation et de gestion des risques, stratégie adaptée tenant compte de ses spécificités. La gestion de ces risques se trouve aussi soutenue par une solide culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Celle-ci peut se définir comme étant les comportements adoptés par les employés de la société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes et la réalisation de leur mandat. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. Cette culture et ces comportements constituent la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la société.

iA Société financière a mis au point une taxonomie du risque qui comprend les catégories de risques suivantes.

## Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque que des décisions ou des événements internes ou externes empêchent la société de mettre en œuvre son plan opérationnel ou ses initiatives stratégiques, y compris les décisions liées aux fusions, aux acquisitions et aux dessaisissements, nuisant par le fait même à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Le risque stratégique peut donc découler, entre autres, d'un plan opérationnel inadéquat ou mal exécuté, ou de l'incapacité de la société à s'adapter aux changements dans le contexte concurrentiel, économique, technologique, juridique ou réglementaire.

**Risque lié au contexte commercial** – Les secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine sont hautement concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles ou des changements dans les besoins et les habitudes de consommation des clients entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et influent négativement sur les résultats de la société, si elle ne s'adapte pas adéquatement.

**Risque lié au contexte économique** – Un changement dans l'environnement économique, telle une hausse du risque de crédit, une fluctuation des taux d'intérêt ou une dégradation des conditions sur les marchés financiers entraînant une hausse de la volatilité pourrait augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la société.

**Risque lié au contexte juridique ou réglementaire** – Les institutions financières sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements pourraient entraîner une hausse du temps et des ressources devant être alloués aux développements nécessaires pour assurer la conformité. La société est également exposée au risque lié aux changements aux normes comptables et actuarielles.

**Risque lié au contexte politique et social** – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la société ou sur sa rentabilité.

**Risque lié au contexte technologique** – Une mauvaise adaptation à un changement dans l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes informatiques et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la société.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

**Risque lié aux changements climatiques** – Les changements climatiques pourraient avoir des impacts défavorables sur les risques d'assurance, de marché et de crédit en faisant augmenter la fréquence et le coût des réclamations ou en détériorant la qualité et la valeur du portefeuille de placements. La société a intégré la lutte contre les changements climatiques à son énoncé de l'appétit pour le risque et utilise les risques liés au climat définis par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques comme fondement de ses évaluations du risque lié au changement climatique. Elle s'est livrée, à l'échelle de l'entité, à une appréciation de l'importance relative des changements climatiques. Les critères d'incidence et de probabilité utilisés ont été harmonisés avec la méthodologie interne d'évaluation des risques intégrée de iA Société financière, de façon à garantir que les risques liés au climat soient évalués de façon cohérente et proportionnelle aux autres risques. Dans la foulée de son engagement à l'égard des Principes pour l'investissement responsable appuyés par les Nations Unies, la société a publié sa Politique d'investissement responsable, qui comprend une section sur les changements climatiques et les engagements à intégrer des facteurs connexes aux décisions en matière de placement. De plus amples renseignements sur la gestion des risques liés au climat et le cadre de gouvernance peuvent être trouvés dans le *Bilan de développement durable* et le rapport du groupe de travail susmentionné.

Le risque stratégique est, de par sa nature, influencé par des facteurs externes liés aux effets d'événements externes imprévus sur la société, mais aussi par des facteurs internes liés à la mauvaise gestion des effets externes, ou à la piètre exécution du plan opérationnel. Tous les secteurs de la société se tiennent au courant des changements dans l'environnement concurrentiel, économique, technologiques, juridiques ou réglementaire et surveillent ces changements afin de prévoir tout effet potentiel sur leurs activités et d'envisager des réponses potentielles dans l'éventualité où ces changements surviendraient. La gestion du risque stratégique consiste aussi à cerner les risques d'activités stratégiques en amont, afin d'évaluer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur les limites de risque définies dans la politique de la société en matière d'appétit pour le risque, particulièrement sur le ratio cible interne et le niveau d'opération visé du ratio de solvabilité, à surveiller en permanence les risques stratégiques, tels qu'ils sont définis dans la taxonomie des risques, pour les activités de nature stratégique, afin de mesurer leur évolution, et à communiquer cette évaluation du risque à la haute direction et aux organes de gouvernance appropriés de façon périodique.

En plus de la surveillance continue, la haute direction réévalue chaque année, voire plus fréquemment, à sa discrétion et en fonction des circonstances, les risques stratégiques actuels et émergents. Lors des exercices de planification stratégique organisationnels et sectoriels organisés à l'échelle de l'organisation, ces risques sont analysés pour en déterminer l'incidence sur la stratégie de la société et, inversement, pour déterminer s'il y a lieu d'adopter d'autres stratégies pour les gérer ou les atténuer.

Lors de l'examen des risques stratégiques et émergents de 2022, les risques suivants ont été confirmés, et les stratégies en place pour leur gestion, renouvelées.

**Pénurie de talents** – L'attraction et la conservation des talents sont source de préoccupations; la pénurie de talents fait pression sur les coûts de main-d'œuvre et influe sur la capacité à offrir des programmes transformateurs tout en gérant les activités quotidiennes. Dans cette perspective, la société a adopté des mesures pour ses employés et élabore des processus d'établissement de priorités pour permettre d'évacuer la pression. L'écart entre les besoins en ressources humaines et la capacité demeure néanmoins un défi important, qui persistera sans doute.

**Sécurité des données et cyberrisques** – Le risque de cyber-attaques ou de fraude externe a toujours constitué une priorité, mais face aux pirates commandités par des gouvernements et au nombre croissant logiciels malveillants en circulation, la société doit continuellement renforcer ses politiques et ses mesures de contrôle, en plus de tester régulièrement ses systèmes de TI. La société porte une attention particulière au risque de vol de données et autres cyberrisques en renforçant en continu son cadre de gestion des risques de cybersécurité (voir la description du mécanisme à la sous-section sur le risque opérationnel).

**Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques** – Des conditions économiques défavorables et l'instabilité financière suscitent certaines inquiétudes. Les banques centrales ont haussé les taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation de l'an dernier. La guerre en Ukraine et les tensions en Chine engendrent également de l'instabilité sur les marchés mondiaux. Ces événements pourraient entraîner une importante volatilité financière, mettant à l'épreuve la capacité de la société à prévoir et à atténuer les turbulences sur ses marchés.

## Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Ce risque est lié aux facteurs de risque suivants :

**Abandons** – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux d'abandons par rapport aux hypothèses;

**Mortalité** – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité;

**Morbidité** – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité qui représente une augmentation (diminution) des taux de survenance ou une diminution des taux de cessation des réclamations d'assurance invalidité ou maladie;

**Longévité** – Risque de surestimation du taux de mortalité dans les hypothèses de conception et de tarification des produits;

**Charges** – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que les coûts indirects;

**Assurance de dommages** – Risque de perte découlant de montants de réclamations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits d'assurance de dommages.

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement des provisions mathématiques. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate de ces risques.

La société s'est dotée d'une politique de gestion de conception et de tarification des produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En ce qui concerne la souscription et le règlement des réclamations, la société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui concerne chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Pour ce qui est de l'établissement des provisions mathématiques, la société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les normes d'évaluation actuarielle de l'Institut canadien des actuaires (ou celles de toute autre organisation pertinente), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs et dans tous les territoires où la société exerce des activités. De plus, chaque année, l'actuaire désigné s'assure que l'évaluation des provisions mathématiques est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que la sélection des hypothèses et des méthodes d'évaluation est appropriée.

Le tableau qui suit donne un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues à l'égard de certains risques d'assurance.

#### Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues

(En millions de dollars)	2022	2021
Risque d'assurance : variation défavorable de 5 %		
Taux de mortalité <sup>1</sup>	147	180
Taux de déchéance <sup>2</sup>	161	205
Coûts unitaires <sup>3</sup>	89	86
Taux de morbidité <sup>4</sup>	56	59

Des variations favorables par rapport aux hypothèses prévues auraient des incidences de même amplitude, mais en sens inverse.

Pour plus d'information sur la gestion du risque d'assurance, consulter les notes 13 et 14 des états financiers consolidés audités de la société.

### Risque de marché

La société est exposée au risque de marché, soit au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un contrat d'assurance ou d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des facteurs de risque de marché. Cette catégorie de risque comprend les facteurs de risque liés aux taux d'intérêt, aux marchés boursiers, aux taux de change et au rendement des actifs axés sur le rendement.

La société a établi des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces facteurs de risque. Ces politiques de placement font l'objet d'une révision périodique et toute modification à ces politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion des investissements et le respect de ces politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

**Risque lié aux taux d'intérêt** – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but d'éventuellement verser des prestations dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque lié aux taux d'intérêt représente le risque de perte liée à la variation des taux d'intérêt de référence et à la variation des écarts de taux. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport à ceux du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé pour appairer les flux monétaires du passif et qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt. Ce risque dépend de la répartition des actifs choisis, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ce risque, la société a élaboré un processus rigoureux de réplique des passifs qui prend en considération les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans ce processus, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Certains passifs peuvent être immunisés dans une très large mesure contre les variations de taux d'intérêt parce qu'ils peuvent être adossés à des actifs offrant une structure de flux monétaires similaire.

Des stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque produit. Aux fins de ces stratégies, les passifs sont divisés en trois grandes catégories, telles que présentées ci-dessous, en fonction de la structure des engagements financiers sous-jacents.

<sup>1</sup> La variation défavorable s'exprime en supposant 105 % des taux de mortalité prévus, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

<sup>2</sup> La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur les déchéances et 105 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

<sup>3</sup> Ajustés pour refléter le caractère ajustable de certains produits

<sup>4</sup> La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de cessation prévus lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % des taux de survenance prévus lorsque l'assuré est actif, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



## Passifs nets selon le type d'appariement

	Aux 31 décembre			
	2022		2021	
	M\$	%	M\$	%
Passifs immunisés				
Sur base des flux monétaires	9 345	32 %	9 263	26 %
Comptes de la police universelle	1 789	6 %	1 933	6 %
Total partiel	11 134	38 %	11 196	32 %
Passifs non immunisés	17 996	62 %	24 225	68 %
<b>Total</b>	<b>29 130</b>	<b>100 %</b>	<b>35 421</b>	<b>100 %</b>

### 1) Passifs immunisés sur base des flux monétaires

Cette catégorie représente 32 % des passifs relatifs aux polices et reflète principalement les engagements relatifs aux contrats de rentes et autres contrats d'assurance dont l'échéance est inférieure à trente ans.

En ce qui concerne les passifs immunisés sur la base des flux monétaires, l'objectif poursuivi par la stratégie de réplcation est de maintenir au plus bas seuil possible la sensibilité liée aux fluctuations des taux d'intérêt, représentée par la volatilité des écarts pouvant survenir entre les rendements réalisés sur les actifs et ceux prévus pour les passifs. Les rendements prévus des passifs comprennent les taux d'intérêt crédités aux contrats des clients et les marges pour fluctuations prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs relatifs aux polices. Pour assurer un suivi approprié de l'état de l'appariement, les placements sont segmentés par blocs, établis selon la structure des flux monétaires des engagements, et le tout est regroupé par secteurs d'activité. Un examen rigoureux de ces blocs d'appariement est effectué chaque mois et plusieurs techniques sont mises à profit afin d'évaluer la qualité de l'appariement et ainsi guider la sélection des placements.

Afin de mesurer la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, la société utilise des mesures reconnues par les spécialistes en matière d'immunisation, telles que la durée et la dispersion. Les politiques de placement imposent qu'un écart maximal soit respecté entre le résultat des mesures appliquées aux actifs et le résultat correspondant obtenu pour les passifs. Ces résultats sont communiqués trimestriellement au comité de placement.

La société procède en outre à des analyses de sensibilité pour évaluer les conséquences financières qui résulteraient de divers types de fluctuations de la courbe des taux d'intérêt. Ces analyses sont effectuées à partir de scénarios stochastiques qui permettent de quantifier les risques résiduels pouvant subsister dans les portefeuilles. Des simulations à partir de scénarios prédéfinis sont également analysées afin de mesurer l'incidence de fluctuations spécifiques. Les analyses de sensibilité permettent en outre d'évaluer le comportement des marges de fluctuations futures prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs de polices.

De plus, afin de minimiser le risque de réinvestissement qui peut survenir lorsque l'échéance de l'actif ne concorde pas avec celle du passif correspondant, les politiques de placement imposent aussi que les flux monétaires de l'actif tendent à correspondre à ceux des engagements. À cet effet, les politiques fixent des limites relatives et absolues quant à l'importance des flux monétaires nets cumulatifs, et ce, autant pour l'ensemble des blocs d'appariement réunis que pour chacun de ces blocs.

Pour cette catégorie de passifs, l'utilisation d'une approche d'immunisation très stricte permet de conclure que l'incidence sur le résultat net d'une baisse, ou d'une hausse, des taux d'intérêt serait négligeable.

### 2) Passifs immunisés liés aux comptes de la police universelle

Cette catégorie représente 6 % des passifs relatifs aux polices et comprend tous les passifs liés aux comptes de la police universelle pour lesquels le rendement est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ces passifs, l'appariement est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des engagements, ou à celles de l'indice de référence, de manière à reproduire de façon stricte les rendements crédités aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes indiciaires gérés et les comptes gérés dont le rendement varie en fonction d'un fonds ou d'un indice, l'incidence sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

### 3) Passifs non immunisés

Cette catégorie correspond à 62 % des passifs relatifs aux polices de la société et englobe principalement des produits d'assurance individuelle dont les flux financiers ont une structure particulière et pour lesquels il n'est pas possible d'appliquer une stratégie d'immunisation classique. Pour cette raison, la société préconise pour cette catégorie une stratégie de gestion des placements qui vise à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en utilisant les différents leviers disponibles afin de limiter son exposition au risque de réinvestissement.

Pour cette catégorie de passifs, une baisse généralisée des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur le résultat net annuel aux actionnaires ordinaires, principalement en raison de la hausse des passifs relatifs aux polices qu'une telle baisse pourrait entraîner. En effet, à la suite d'une baisse des taux d'intérêt, les flux financiers réinvestis généreraient des revenus de placements plus faibles pour la durée totale des placements. Une baisse des taux d'intérêt pourrait entraîner une révision à la baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement initial (*Initial Reinvestment Rate*, ou *IRR*) alors qu'une baisse soutenue pourrait entraîner une baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement ultime (*Ultimate Reinvestment Rate*, ou *URR*) utilisées pour l'établissement des passifs relatifs aux polices.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance, de titres de participation (actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement) et d'immeubles, pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. La répartition par classes d'actifs vise à obtenir un rendement optimal à l'échéance, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par les politiques de placement, notamment en ce qui a trait à la diversification du portefeuille.

La société utilise également différents leviers. Parmi ces leviers, mentionnons la mise en place d'un programme de billets de cession interne qui permet l'échange de flux monétaires entre les secteurs d'activité et le recours à divers instruments financiers dérivés permettant de réduire le risque de réinvestissement (*IRR*).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. Il est à noter que pour atténuer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur ces actifs non adossés à des passifs et sur ses activités de titrisation hypothécaire, la société a utilisé une comptabilité de couverture par l'entremise d'instruments dérivés d'une valeur nominale de 288 millions de dollars en 2022 (712 millions de dollars en 2021). Pour plus d'information à ce sujet, se référer aux notes 7 et 8 des états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2022.

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et sur les autres éléments du résultat global du risque d'appariement et de taux d'intérêt.

#### Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables

(En millions de dollars)	2022	2021
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux du taux de réinvestissement initial ( <i>IRR</i> ) <sup>5</sup>	(104)	(61)
Baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime ( <i>URR</i> )	43	68

#### Baisse des autres éléments du résultat global pouvant résulter d'une variation des taux d'intérêt

(En millions de dollars)	2022	2021
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux du taux de réinvestissement initial ( <i>IRR</i> ) <sup>6</sup>	(3)	(7)

Des hausses similaires de l'*IRR*, de l'*URR* et des taux d'intérêt auraient une incidence similaire à une baisse de même amplitude, mais en sens inverse.

La société utilise une variation des taux d'intérêt pour sa sensibilité aux marchés de 25 points centésimaux pour l'*IRR* et de 10 points centésimaux pour l'*URR* parce qu'elle est d'avis que ces variations de taux d'intérêt sont raisonnables compte tenu de la situation des marchés au 31 décembre 2022.

L'impact de cette variation des taux d'intérêt ne tient pas compte de la protection à l'égard de l'*IRR* dans les provisions mathématiques de la société.

**Risque de baisse des marchés boursiers** – Le risque de baisse des marchés boursiers représente le risque de perte liée à la variation des marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières par l'entremise : 1) des revenus d'honoraires perçus sur les fonds de placement gérés par la société, lesquels sont calculés en fonction de l'actif sous gestion; 2) des revenus futurs escomptés sur les fonds des polices universelles; 3) des revenus d'actifs détenus dans le fonds général; 4) des bénéfices tirés de garanties sur les fonds distincts.

Il est à noter que pour mesurer sa sensibilité aux marchés boursiers, la société a examiné l'incidence d'une variation de 10 % de ceux-ci à la fin de 2021, estimant qu'une variation de cet ordre était raisonnable dans le contexte actuel des marchés. Toutefois, afin de tenir compte de la possibilité qu'une variation des marchés boursiers supérieure à 10 % puisse donner lieu à des effets qui ne soient pas linéairement proportionnels, la société a aussi mesuré l'incidence d'une variation de 25 % des marchés.

Pour ces éléments, la société estime qu'une baisse soudaine des marchés de 10 % au 31 décembre 2022 aurait entraîné une diminution de 39 millions de dollars du résultat net et une diminution de 39 millions de dollars des autres éléments du résultat global sur une période de douze mois. Par ailleurs, une baisse de 25 % des marchés boursiers au 31 décembre 2022 aurait diminué le résultat net d'environ 97 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 98 millions de dollars sur une période de douze mois.

Afin d'assurer une saine gestion des capitaux propres, les politiques d'investissement de la société définissent des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des titres de participation. La composition cible de l'actif sous forme de titres de participation vise à maximiser les rendements de la société et à réduire le risque potentiel lié aux rendements minimaux garantis en vertu des engagements à long terme.

Les politiques de placement permettent à la société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces derniers doit cependant respecter les limites de risques et les critères de prudence prévus dans les politiques de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet de maintenir une exposition aux marchés boursiers pour les actifs supportant les passifs non immunisés, tout en limitant la perte potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre de programme de couverture dynamique des garanties de fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices universelles.

Mentionnons qu'à la suite d'une baisse de plus de 1 % des marchés boursiers par rapport à leurs niveaux du 31 décembre 2022, et toutes autres choses étant égales par ailleurs, la société n'aurait plus de marge de manœuvre pour absorber, sans incidence importante sur ses provisions mathématiques relatives aux affaires d'assurance individuelle, une baisse additionnelle des marchés boursiers.

<sup>5</sup> Ces estimations ne considèrent aucune mesure compensatoire qui aurait pour effet d'atténuer l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt. La société pourrait notamment reconsidérer la répartition investie dans chacune des classes d'actifs qui appartiennent aux engagements à très long terme.

<sup>6</sup> Exclut toute révision à la baisse de l'*IRR* ou de l'*URR*.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En plus de l'effet sur le bénéfice, une baisse des marchés boursiers peut également avoir un effet sur le ratio de solvabilité de la société.

#### Sensibilité du ratio de solvabilité aux variations de l'indice S&P/TSX (ESCAP)

	2022	2021
Ratio de solvabilité au 31 décembre <sup>†</sup>	126 %	134 %
Indice S&P/TSX au 31 décembre	19 385	21 223
Niveau de l'indice S&P/TSX pour que le ratio de solvabilité se situe à 110 %	6 500	n. d.
Niveau de l'indice S&P/TSX pour que le ratio de solvabilité se situe à 100 %	2 000	n. d.

**Risque relatif aux fonds distincts** – Les fonds distincts représentent pour la société un important risque de taux d'intérêt, de baisse des marchés boursiers et, dans une moindre mesure, de change.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité essentiellement attribuable aux taux d'intérêt et aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie entre en vigueur et qu'elle doive alors compenser l'épargnant pour la différence, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la société contrôle le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui, à un moment donné dans le temps, se retrouvent dans cette situation. Le montant net au risque ne constitue pas comme tel un montant de prestation à verser, mais plutôt une estimation du montant au risque. Cela s'explique du fait que les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de contrats.

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

#### Gestion de patrimoine individuel

##### Actif des fonds distincts sous gestion

(En millions de dollars)	2022	2021
Actif sous gestion <sup>†</sup>	23 451	24 722
Valeur minimale garantie	20 695	18 916
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives <sup>7</sup>	6 169	7 366
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales <sup>8</sup>	17 281	17 356

Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la société a mis en place un programme de couverture dynamique. La totalité des contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La société assume 10 % du risque pour les garanties à l'échéance de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales est limité et la société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt décollant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme;
- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne;
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

<sup>7</sup> Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à l'échéance dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

<sup>8</sup> Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique. Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 86 % et 97 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 93 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

**Risque de change** – Le risque de change correspond au risque pour la société de devoir assumer des pertes découlant des taux de change liés aux devises étrangères auxquelles la société est exposée. La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important face aux devises. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux devises. Au 31 décembre 2022, la société n'était pas exposée à un risque de change important.

La société recourt également à la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. Le risque de change résiduel n'a pas d'effet important sur les états financiers consolidés de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » des états financiers consolidés.

**Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme** – Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme représente le risque de perte liée à la variation de la valeur des actions privées, des immeubles, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables ainsi que des terres agricoles. Les investissements immobiliers permettent notamment de supporter les engagements à long terme de certains secteurs d'activité, tel celui de l'Assurance individuelle, tout en contribuant à une saine diversification des placements de la société.

Afin d'atténuer ce risque, les politiques de placement de la société autorisent des investissements prudents dans le marché immobilier, les actions privées et l'infrastructure à l'intérieur de limites clairement définies, tant globalement que par régions géographiques.

### **Risque de crédit et de contrepartie**

Le risque de crédit correspond au risque de perte liée à la détérioration de la qualité du crédit ou au défaut d'une contrepartie à honorer ses engagements à échéance. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent nos engagements envers les titulaires de polices.

Dans le cadre de ses politiques de placement, la société utilise des produits dérivés, dont des contrats prévoyant l'échange de flux monétaires (swaps) ainsi que des contrats à terme de gré à gré et des options. Certains de ces contrats sont utilisés aux fins de réplication d'actifs et de passifs et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers.

Les produits dérivés utilisés exposent la société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées. Comme indiqué précédemment, les contreparties des produits dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Le risque de crédit peut par ailleurs survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires, ou exerçant des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

Les politiques de placement de la société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Elles imposent notamment des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La société dispose d'une politique de crédit qui prévoit l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. La politique et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la société peut exiger des sûretés, notamment pour les hypothèques immobilières, résidentielles ou commerciales.

Finalement, bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés, limiter la concentration des risques et effectuer des tests de sensibilité. Les ententes de réassurance de la société sont suffisamment diversifiées pour que la société ne dépende pas d'un réassureur unique, et que ses activités ne présentent pas non plus de dépendance importante à une entente de réassurance unique.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité représente l'éventualité que la société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières à échéance. Ce risque découle principalement : 1) des prestations payables selon les contrats d'assurance en vigueur ou des activités de gestion de patrimoine de la société; 2) des décaissements nécessaires pour l'acquisition ou lors de la période de détention de ses investissements; 3) du montant des garanties payables à ses contreparties au titre de ses contrats dérivés; 4) d'autres besoins de la société liés à la structure de son capital ou à ses objectifs stratégiques et opérationnels. L'indisponibilité totale ou partielle de sources de liquidité constitue également un élément de ce risque.

La société a établi une politique de gestion du risque de liquidité comportant de multiples paramètres, horizons temporels et mesures de concentration pour garantir une gestion saine et prudente de son risque de liquidité et surveiller sa position de liquidité dans différentes conjonctures. Afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif soit détenue dans des titres facilement négociables. Plusieurs scénarios sont également analysés afin de garantir qu'elle sera en mesure d'honorer ses obligations dans différentes situations extrêmes. La politique est révisée périodiquement, et toute modification est présentée au conseil d'administration aux fins d'approbation. La gestion des liquidités et la conformité à la politique font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Le risque associé aux prestations payables en vertu de contrats d'assurance est géré par la réplification des éléments d'actif avec les engagements financiers et une gestion rigoureuse de la trésorerie.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la société juge que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

## Risque concernant les modèles

La société est exposée au risque concernant les modèles, c'est-à-dire le risque d'erreur dans les décisions prises à partir des résultats de modèles. Bien que l'utilisation de données et de modèles génère de la valeur pour la société et présente des occasions importantes, dans le futur, avec l'intelligence économique et l'intelligence artificielle, elle pose aussi le risque qu'une perte survienne ou que des décisions inappropriées soient prises en raison de faiblesses ou de limites de la modélisation, d'une mise en œuvre ou d'une utilisation inadéquate, de données inexacts ou inappropriées ou d'hypothèses incorrectes. Pour réduire ce risque, un guide de conception des modèles a été mis à la disposition des différents secteurs de la société. Ce guide vise à appuyer les propriétaires de modèles dans la détermination des risques concernant les modèles et à permettre la normalisation de l'approche à l'échelle de la société.

## Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la société. Il peut être lié à l'information financière, aux ressources humaines, à la fraude, à la protection des données, aux technologies et à la sécurité de l'information, à l'exécution des processus, aux relations d'affaires avec les clients, à des événements externes ou, encore, aux ententes contractuelles avec des fournisseurs. L'impact pour la société en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières découlant d'amendes et pénalités pour infraction à un règlement, de frais juridiques, de gains financiers qui ne pourraient être réalisés ou de charges supplémentaires, par exemple, ainsi que de détérioration de la relation commerciale et d'atteinte à la réputation, de détournement des ressources ou d'un examen réglementaire plus rigoureux.

Pour gérer le risque opérationnel, la société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsque approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

Par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la société rend imputable chaque gestionnaire en lui demandant de confirmer le respect aux procédures en place, la façon dont ce respect des procédures est vérifié ainsi que la mise à jour des politiques et procédures. Les risques pouvant survenir sont également évalués et quantifiés ainsi que les mesures pour gérer les risques les plus importants.

En plus des mitigations réalisées par la gestion des risques sur l'ensemble des procédures et processus, le plan de continuité lié à une cellule de crise prédéfinie permet de réduire ce risque résiduel.

**Information financière** – Il est ici question du risque de ne pas préparer des rapports financiers internes et externes reflétant entièrement, avec exactitude, les résultats financiers. La société maintient de plus un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Un rapport sommaire est soumis annuellement au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR et sur le site Internet de la société.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



**Ressources humaines** – La compétence des ressources humaines est un facteur essentiel dans la mise en œuvre des stratégies commerciales et de la gestion des risques opérationnels. Le risque de ressources humaines est donc le risque de pertes résultant d'un manque de ressources humaines qualifiées, à court ou à long terme, ou de contribution non optimale des ressources humaines. À cet égard, la société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi, de diversité et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

**Fraude** – Le risque de fraude est défini comme la poursuite d'activités non autorisées intentionnelles pour tirer un avantage de l'entreprise ou d'actifs se trouvant sous son contrôle, ou en utilisant ses produits ou en se les appropriant. Les avantages peuvent prendre la forme d'espèces, de quasi-espèces ou d'actifs corporels, y compris l'avantage indirect d'une prolongation de l'emploi ou d'une prime supplémentaire. Pour atténuer ce risque, la société a instauré une politique promouvant une culture d'intégrité. Elle dispose aussi d'un programme de surveillance, ainsi que d'un processus de séparation des tâches destiné à prévenir et à détecter les situations de fraude au sein de iA Société financière.

**Protection des renseignements personnels** – L'utilisation des technologies émergentes rend plus complexe la protection des renseignements personnels. Si l'analytique des données permet d'assurer un meilleur service auprès des clients, la croissance de données disponibles et les risques qui les entourent sont pris en charge par l'ensemble des acteurs au sein de la société. Les risques liés aux renseignements personnels sont multiples et peuvent aller de l'utilisation non éthique des données recueillies au vol d'identité, que ce soit par divulgation accidentelle ou par piratage. Tous ces différents risques sont mitigés par une saine gouvernance entourant le cycle de vie de toute donnée sensible. Une sensibilisation continue de tous les employés et partenaires permet, en outre, de maintenir un haut niveau d'engagement à cet égard. Le tout est appuyé par une attention accrue portée à la sécurité des dispositifs. La société met en œuvre des politiques et directives encadrant la gouvernance et l'utilisation des données. Elle s'efforce de respecter des normes éthiques et morales élevées, en plus de satisfaire à toute exigence légale à ce sujet. Elle continue d'innover au chapitre des outils ou des pratiques pour mieux protéger l'ensemble de ses partenaires et clients.

**Sécurité des technologies, des données et de l'information** – Des technologies de l'information et de la communication fiables, la sécurisation des informations et des données performantes sont essentielles pour une exécution réussie du processus d'affaires. La société porte une attention particulière à cet aspect. Un plan complet est en place pour réduire et contrôler le risque inhérent à la sécurité des technologies, des données et de l'information. Il s'appuie sur les meilleures pratiques et les normes reconnues relatives aux technologies de l'information, à la sécurité de l'information et à la gestion des données. La gestion de ces risques fait l'objet de révisions régulières afin de l'adapter à l'évolution des technologies, des règlements et aux besoins de la société.

L'évolution des besoins d'affaires dans le marché de l'assurance et des services financiers accélère le recours aux applications en ligne, aux technologies mobiles et à l'infonuagique. Il s'ensuit une augmentation des risques liés à la sécurité de l'information et des cybermenaces parce que l'élaboration et la mise en place de mesures préventives efficaces sont complexes à maintenir au même niveau que le rythme de progression des attaques du marché. Les techniques de cybercriminalité sont changeantes, sophistiquées et proviennent de sources de plus en plus nombreuses : virus, programmes malveillants, dénis de service, hameçonnage, rançongiciels, exfiltrations, etc.

Les conséquences potentielles pour les entreprises vont de l'interruption de services au vol d'actifs ou de propriété intellectuelle, en passant par l'accès non autorisé à des données sensibles ou l'utilisation non autorisée de données. Il peut en découler de l'atteinte à la réputation, des litiges et d'autres impacts.

Afin d'atténuer les risques liés à la sécurité de l'information et de la cybersécurité, la société s'est dotée d'un cadre d'autorité de la sécurité de l'information qui précise les rôles et responsabilités en matière de sécurité de l'information. Le cadre normatif, un modèle de référence aligné sur les meilleures pratiques de l'industrie et des moyens et des services technologiques afin d'identifier, de prévenir, de détecter et de résorber les menaces contre ses actifs et ses activités sont supervisés par le chef de la sécurité de l'information et l'équipe de gestion de la sécurité des technologies, des données et de l'information. Ces mesures sont complétées en continu par de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information dispensées à tous les employés de la société.

Pour atténuer les risques liés à la technologie, le chef de la sécurité de l'information harmonise ses priorités avec celles des équipes responsables de la sécurité de l'information et de la gouvernance des données en termes de gestion du risque, pour en assurer la cohérence.

**Continuité des activités** – Il est ici question de l'incapacité à poursuivre les activités essentielles du fait de l'inaccessibilité des lieux de travail, de l'indisponibilité des systèmes, des applications ou de la connectivité, de la perte de fournisseurs tiers essentiels ou de l'interruption des processus et services. Le programme de gestion de la continuité des activités de la société couvre l'ensemble des risques auxquels elle pourrait être confrontée selon une approche fondée sur les conséquences, et il est adapté au modèle de fonctionnement hybride combinant le travail à distance et en présentiel. La société a mis en œuvre des plans de continuité des activités par l'intermédiaire de ses unités d'exploitation afin de garantir la poursuite de la prestation de services à des niveaux prédéfinis acceptables en cas d'événements susceptibles de perturber ses activités. Les plans de continuité des activités et les procédures connexes sont régulièrement examinés et testés.

En ce qui concerne la gestion des incidents et des crises, une structure et des processus sont en place au sein de la société pour faire en sorte que les événements qui pourraient perturber ses activités soient rapidement cernés et gérés. En fonction de l'importance de ces événements, un comité multidisciplinaire du niveau de la direction supervise la réponse et veille à la cohérence dans l'ensemble de la société.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



## Risque juridique, réglementaire et d'atteinte à la réputation

La société est assujettie à la réglementation applicable dans les provinces et les territoires du Canada et dans les États où elle exerce ses activités; elle est également supervisée par des organismes de réglementation, et doit veiller à respecter les lois et les règlements en vigueur à tous ces endroits.

Le risque de non-conformité réglementaire découle de la possibilité que la société ne se conforme pas aux exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie et qui sont en vigueur là où elle exerce ses activités.

À cet égard, la société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* de laquelle découle un programme de gestion des risques réglementaires. Le chef de la conformité est chargé de coordonner ce programme au sein de la société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans les différents secteurs d'activité.

Pour veiller à la saine gestion du risque de non-conformité réglementaire, la société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque de non-conformité réglementaire, la société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

La société effectue la vigie des nouveaux risques réglementaires. Ceux-ci sont communiqués aux secteurs d'activité concernés afin de s'assurer que les contrôles nécessaires au respect de toute nouvelle loi ou directive soient mis en œuvre au moment opportun. De manière plus générale, la société met d'ailleurs l'accent sur une communication soutenue pour rappeler à ses employés l'importance des enjeux liés au respect des lois et des règlements.

**Risque d'atteinte à la réputation** – La société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque est défini comme l'exposition globale découlant de l'efficacité ou de l'inefficacité de sa gestion des autres risques non financiers. Il peut résulter de la réalisation d'un ou de plusieurs des risques appartenant aux différentes catégories jugées susceptibles, à tort ou à raison, d'influencer négativement la perception qu'a le public de la société et, potentiellement, d'entraîner une diminution de l'achalandage, une perte de revenus ou des frais de litige considérables.

La société s'est dotée d'un plan de communication détaillé qui vise à protéger l'image de marque de la société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en situation de crise, en vue notamment d'informer le public des causes et des conséquences de la crise, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque qu'une situation semblable se reproduise. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la société est effectuée sur une base continue. Un rapport concernant cette vigie est produit annuellement et un registre des plaintes sur les réseaux sociaux est maintenu.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

**iA Groupe financier**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
Téléphone : 418 684-5000  
Sans frais : 1 800 463-6236



**ON S'INVESTIT, POUR VOUS.**

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

**ia.ca**